



RAPPORT INTÉRIMAIRE D'ACTIVITÉ
du
SECRÉTARIAT DE L'ICOM

AVRIL 2005 – MARS 2006

RAPPORT INTÉRIMAIRE D'ACTIVITÉ

du

SECRETARIAT DE L'ICOM

AVRIL 2005 – MARS 2006

SOMMAIRE

1.	SERVICE DES MEMBRES.....	3
2.	SERVICE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME.....	14
3.	SERVICE DE LA COMMUNICATION ET DES PUBLICATIONS	34
4.	CENTRE D'INFORMATION UNESCO-ICOM	40

1. SERVICE DES MEMBRES

Le présent rapport couvre la période annuelle allant du 1^{er} avril 2005 au 23 mars 2006. Il décrit les diverses activités menées conformément au Plan stratégique (adopté par l'Assemblée générale en 2004 et encore développé par le Conseil exécutif en 2004 et 2005).

ADMINISTRATION

Le personnel du Service des Membres de l'ICOM se compose de quatre employés permanents : trois à temps complet et un à temps partiel. En raison de la multiplication constante des adhésions et de la nécessité manifeste d'améliorer la communication avec les membres hispanophones, un employé temporaire compétent en espagnol (ainsi qu'en français et en anglais) a été embauché au début 2005 pour aider le Service dans ses travaux.

Ce nouveau contrat a été rendu possible par la loi française promulguée en 2005 pour aider les organisations et associations à but non lucratif à recruter des personnes qualifiées inscrites depuis un certain temps à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE). En employant cette personne, l'ICOM reçoit du gouvernement une aide financière et d'autres avantages.

La Responsable des membres rappelle qu'il est urgent de trouver des ressources viables et permanentes (en particulier, humaines) pour répondre aux attentes des membres actifs et en règle sans cesse plus nombreux, ainsi qu'aux besoins des autres organes et groupes de travail qui composent l'Organisation.

AVANTAGES DE L'ADHÉSION

Conformément à l'objectif stratégique 2 (12) et pour que les membres actifs de l'ICOM bénéficient de tarifs réduits ou préférentiels sur leurs publications, la Responsable des membres a négocié avec les instances suivantes :

- Alta Mira Press (États-unis) : 15 % de remise sur les publications liées aux musées.
- L'Association américaine des musées (États-unis) : 10 % de remise sur les ouvrages figurant au catalogue de l'AAM.
- Interpol : 20 % de remise sur le CD-ROM des Oeuvres d'art volées.
- Oxford University Press : 20 % de remise sur la revue Journal of the History of Collections.
- Routledge (Royaume-Uni) : jusqu'à 15 % de remise sur certains titres.
- UNESCO : 30 % de remise sur ses publications (y compris livres, éditions uniques de publications, CD-ROM et cartes scientifiques).

Toutes les informations concernant les formalités de commande figurent dans la dernière édition révisée de la Brochure d'accueil de l'ICOM (janvier 2006), ainsi que sur le site Web de l'ICOM. A noter, également, que les sites Web de ces organisations sont liés à ceux de l'ICOM.

La Brochure décrit également les autres avantages à long terme dus à tous les membres actifs (par exemple, admission dans les musées avec la carte ICOM, adhésion au Comités internationaux et aux Organisations affiliées, etc.).

RECETTES

Le Service est principalement responsable de la collecte effective des cotisations annuelles d'adhésion auprès de tous les membres. En 2005, elles ont représenté plus de 60 % du total des recettes budgétées de l'Organisation. Outre les recettes provenant des Comités nationaux et des membres n'adhérant pas à ces comités, le Service collecte ou sollicite aussi :

- les cotisations annuelles des Amis de la Fondation ICOM ;
- les abonnements aux *Nouvelles de l'ICOM* souscrits par les non-membres ;
- les contributions au Fonds de l'ICOM.

Vous trouverez des informations détaillées sur ces autres sources de revenu dans les rubriques appropriées de ce rapport. De plus, les chiffres exacts sont fournis dans le bilan financier 2005. A noter que les recettes excédentaires issues des cotisations annuelles permettent de réapprovisionner le « fonds de réserve » de l'ICOM.

MEMBRES ACTIFS

A la date de rédaction de ce rapport, le Service a dûment fourni avantages et services à 21 000 membres actifs résidant ou se trouvant dans 138 pays.

En 2005 et durant le premier trimestre 2006 (à l'heure de rédaction de ce rapport), le Service a enregistré 2994 nouveaux membres, dont 2811 individuels et 183 institutions. 1255 membres ont été réintégrés, dont 1163 individuels et 92 institutions. Toutefois, durant cette même période, 3417 membres (3122 individuels et 295 institutions) ont été suspendus principalement pour cause de non-paiement des cotisations d'adhésion – beaucoup ont également démissionné. Les membres suspendus ou radiés ne reçoivent plus d'avantages (notamment, publications) de la part Secrétariat.

La liste des Comités nationaux et internationaux, Organisations affiliées et Organisations régionales **actifs** figure au **Répertoire** publié dans chaque numéro des *Nouvelles de l'ICOM*. Les noms et adresses (avec mention du téléphone, du fax et, le cas échéant, du courrier électronique) des présidents et secrétaires du service des membres des Comités nationaux sont également disponibles sur le site Web de l'ICOM, de même que les adresses électroniques des présidents et secrétaires des Comités internationaux, Organisations affiliées et Organisations régionales. Ces listes sont régulièrement mises à jour avec l'aide du webmaster de l'ICOM.

Le Service est en contact direct avec plus de 200 membres (non-membres de Comités ou non gérés par les comités de leurs pays de résidence) pour gérer les paiements, renouvellements et autres services.

Voici un récapitulatif des chiffres relatifs aux membres pour la période annuelle couverte par le présent rapport :

- 21 000 membres actifs dans 141 pays, dont 8 372 (soit 39,87 %) sont membres de Comités internationaux ;
- 113 Comités nationaux actifs, dont 61 bénéficient de subventions ordinaires d'adhésion ;
- 26 pays où résident les membres actifs mais où il n'existe pas de comité national ;
- 30 Comités internationaux ;
- 15 Organisations affiliées ;
- 6 Organisations régionales, dont 2 en cours de réorganisation ;
- 2 994 nouvelles adhésions enregistrées ;
- 1 255 membres réintégrés ;
- 3 417 membres radiés ou ayant démissionné ;
- 19 390 paiements reçus et enregistrés pour 2005 ;
- 1 015 demandes d'adhésion aux Comités internationaux traitées.

A la section 4 du présent rapport figure le nombre des membres en règle enregistrés (à l'heure de rédaction de ce rapport) en 2005, classés par catégories. La répartition régionale des membres en règle est également présentée dans la liste des 12 Comités nationaux les plus importants en termes de membres en règle reçus par le Secrétariat pour 2005.

1. Comités nationaux

1.1 Établissement de nouveaux comités

Durant la période couverte par ce rapport, un Comité national du Nicaragua a posé sa candidature et reçu l'approbation officielle du Conseil exécutif. Les Comités nationaux arménien et géorgien ont été approuvés sous réserve de satisfaire à toutes les obligations statutaires.

1.2 Comité national réorganisé

Le Comité national du Niger a élu de nouveaux responsables et régularisé leur situation d'adhésion durant la période ; il est à nouveau considéré actif.

1.3 Comités en réorganisation

Les Comités nationaux du Tchad, de Jordanie, de République kirghize et d'Afrique du Sud n'ont pas versé leurs cotisations annuelles minimales pour 2005, et leurs responsables n'ont pas pris contact avec le Secrétariat dans le délai d'échéance. Ces comités ont, par conséquent, été considérés inactifs et leurs membres en dette ne reçoivent plus d'avantages ni de services de la part du Secrétariat. Conformément à la Politique d'adhésion en vigueur, le Service des membres a contacté chaque membre de ces comités, les invitant à régler leurs cotisations directement au Secrétariat et à réorganiser leur comité.

La Délégation permanente de Jordanie a été invitée à aider le Secrétariat à réorganiser le Comité national de ce pays. La Responsable des membres a sollicité l'aide de la Présidente de l'Association des musées sud-africains (SAMA) pour réorganiser le Comité national. A l'heure de rédaction de ce rapport, le Service a reçu un message de la Présidente du Comité de la République Kirghize, indiquant qu'à cause de la révolution de mars et de l'instabilité politique du pays, le Comité s'était trouvé dans l'incapacité de payer ses cotisations en 2005. Il a promis, cependant, de bientôt verser ses cotisations d'adhésion pour 2005 et 2006.

1.4 Subventions régulières aux membres

Conformément aux objectifs stratégiques et aux décisions antérieures du Conseil, des subventions régulières d'adhésion continuent d'être accordées aux membres individuels de l'ICOM résidant dans les pays (avec ou sans Comité national) jugés, selon les indicateurs de développement de la base de données de la Banque mondiale, à faibles revenus (PNB égal ou inférieur à 735 dollars) et à moyens revenus (PNB compris entre 736 et 2 935 dollars).

Par conséquent, pour 2006, un membre individuel résidant dans l'un de ces pays paie **27 euros (ou 34 dollars américains)**, soit moins de la moitié des cotisations annuelles fixées pour les membres individuels actifs (58 euros ou 72 dollars). En 2005, les tarifs appliqués à ces membres subventionnés étaient de 26 euros (32 dollars). La liste de ces pays fait l'objet de l'annexe A.

1.5 Cotisations annuelles d'adhésion des membres institutionnels

Pour encourager les membres institutionnels à maintenir le niveau de leurs adhésions, le Conseil, sur la recommandation du Service, n'a pas augmenté leurs cotisations annuelles pour 2006 – conformément à l'objectif stratégique 2 (12).

1.6 Subventions spéciales aux membres

En 2005, trois Comités nationaux ont bénéficié de subventions spéciales d'adhésion : Argentine, Botswana et Uruguay. Ainsi leurs membres individuels ont-ils pu payer les mêmes tarifs que les comités bénéficiant de subventions régulières (voir plus haut, rubrique 1.4). Toutefois, lors de sa réunion de décembre 2005, le Conseil n'a pas autorisé le maintien de ces subventions spéciales en 2006 pour l'Argentine et le Botswana.

1.7 Fonds de l'ICOM

Durant la période, le Fonds de l'ICOM a reçu des contributions du Comité national français (500 euros pour 2004 et 500 euros pour 2005) et du Comité national suisse (968 euros pour 2005). Lors de sa réunion de juin 2005, le Conseil a approuvé une allocation de 4 100 euros prélevée sur le budget de l'ICOM et imputée au Fonds ICOM.

Le Conseil a approuvé l'aide financière accordée par le Fonds aux membres résidant dans les pays suivants : pour 2005, Afghanistan, Bosnie-Herzégovine, Côte d'Ivoire, Mali, Zimbabwe ; pour 2006, Afghanistan et Nicaragua. Quant au Comité afghan, qui bénéficie d'une aide depuis plusieurs années, il a été invité à rechercher d'autres sources de financement pour s'acquitter de ses cotisations à partir de 2007.

1.8 Réunions

En mai 2005, à l'invitation du Comité national ghanéen récemment réorganisé, la Responsable des membres s'est rendue dans trois grandes villes de la région centrale du pays pour collaborer à la célébration de la Journée internationale des musées. Outre des rencontres avec des professionnels de musée à Accra, au Cap et à Kumasi (région ashanti), elle a participé à des débats à la télévision nationale et à la radio locale.

Au siège de Paris, la Responsable des membres a rencontré des responsables des comités suivants : (présidents) Afghanistan, Madagascar, Maroc, Niger et Sénégal ; (secrétaires) Israël, Monaco, Moldova, Congo et Russie. Elle s'est également entretenue avec le directeur des réunions et du programme de formation professionnelle de l'Association américaine des musées et avec la directrice des musées du Nigeria. A noter que beaucoup de membres viennent personnellement régler leurs cotisations directement au Service.

2. Comités internationaux

L'ICOM compte 30 Comités internationaux spécialisés.

2.1 Adhésion aux Comités internationaux

Le Service a traité 1 015 demandes d'adhésion aux Comités internationaux durant la période, et continue de fournir aux Comités leurs listes d'adhésion sous forme électronique. A l'heure de rédaction de ce rapport, 39,87 % des membres actifs de l'ICOM font partie de Comités internationaux.

2.2 Subventions annuelles régulières

Le Conseil a approuvé les subventions régulières accordées pour 2006 aux Comités internationaux en fonction de leur adhésion active. Une augmentation de 3 % sur les subventions

de 2005 a été approuvée ; cette liste (*annexe B*) a été établie en septembre-novembre 2005. Les Comités internationaux reçoivent 7,28 euros par membre actif.

2.3. Réunions

En avril 2005, le Secrétaire général et la Responsable des membres ont été invités à participer à l'Assemblée constituante du Comité international pour les Collections et les activités des musées des villes (CAMOC), qui s'est tenue à Moscou (Russie). Ils ont apporté leur aide pour l'élection des responsables du Comité et pour l'établissement des Règlements en lien avec les nouvelles règles minimales applicables au Comités internationaux.

D'autre part, le Secrétaire général et la Responsable des membres ont rencontré le Président nouvellement élu de l'ICOM-CC, et cette dernière s'est entretenue avec un membre du Bureau du CIMUSET (responsable de l'Amérique latine).

3. Organisations régionales

Pour cause de non-activité, le Conseil a déclaré « en cours de réorganisation » ces deux Organisations régionales : CIAO (pour l'Afrique occidentale) et ICOMAC (pour l'Afrique centrale).

4. Statistiques des adhésions

Le tableau ci-dessous montre le nombre de membres **en règle** par catégorie pour **2005** (chiffres valables au **15 mars 06**).

Nombre de membres en règle pour 2005 par catégorie

<u>Individuels</u>		<u>Institutionnels</u>	
<i>Actifs</i>	15 737	<i>Actifs A</i>	477
<i>Associés</i>	24	<i>Actifs B</i>	307
<i>Donateurs</i>	14	<i>Actifs C</i>	494
<i>Retraités</i>	1 947	<i>De soutien</i>	4
<i>Bienfaiteurs</i>	29	<i>Bienfaiteurs</i>	1
<i>Étudiants</i>	273		
Total ayant payé	18 024	Total ayant payé	1 283

Fondation

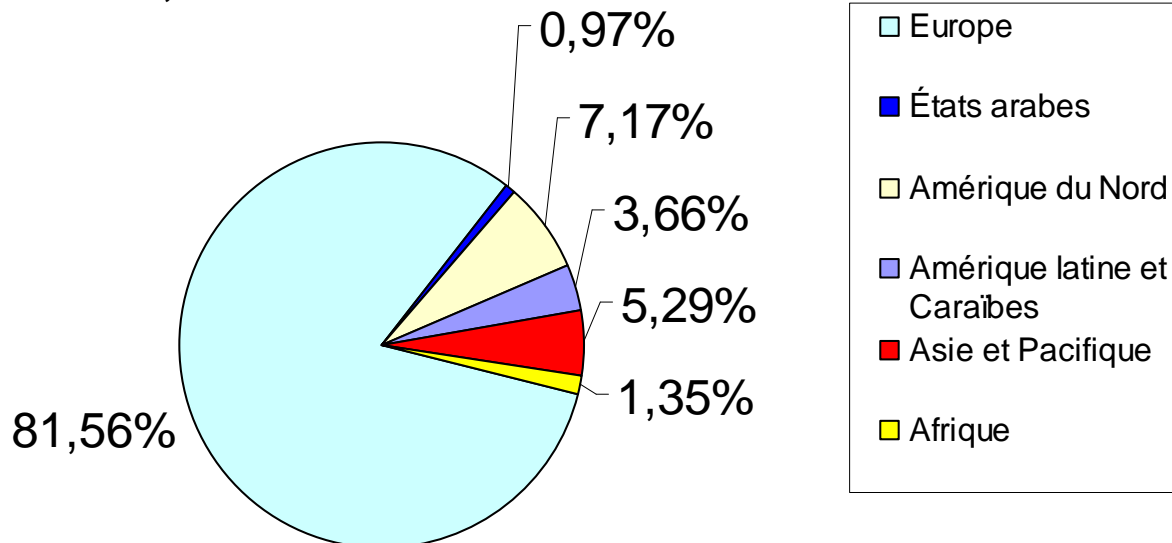
« Amis » individuels **83**

Nombre total des membres en règle pour 2005 = 19 390

Voici, ci-dessous, la répartition géographique régionale de ces membres en règle pour 2005 (enregistrés au 15 mars 2006) :

Europe	15 814
États arabes	189
Amérique du nord	1 391
Amérique latine et Caraïbes	709
Asie et Pacifique	1 026
Afrique	261
Total	19 390

Distribution régionale des membres ayant payé leur cotisation 2005, inclus les membres de la Fondation

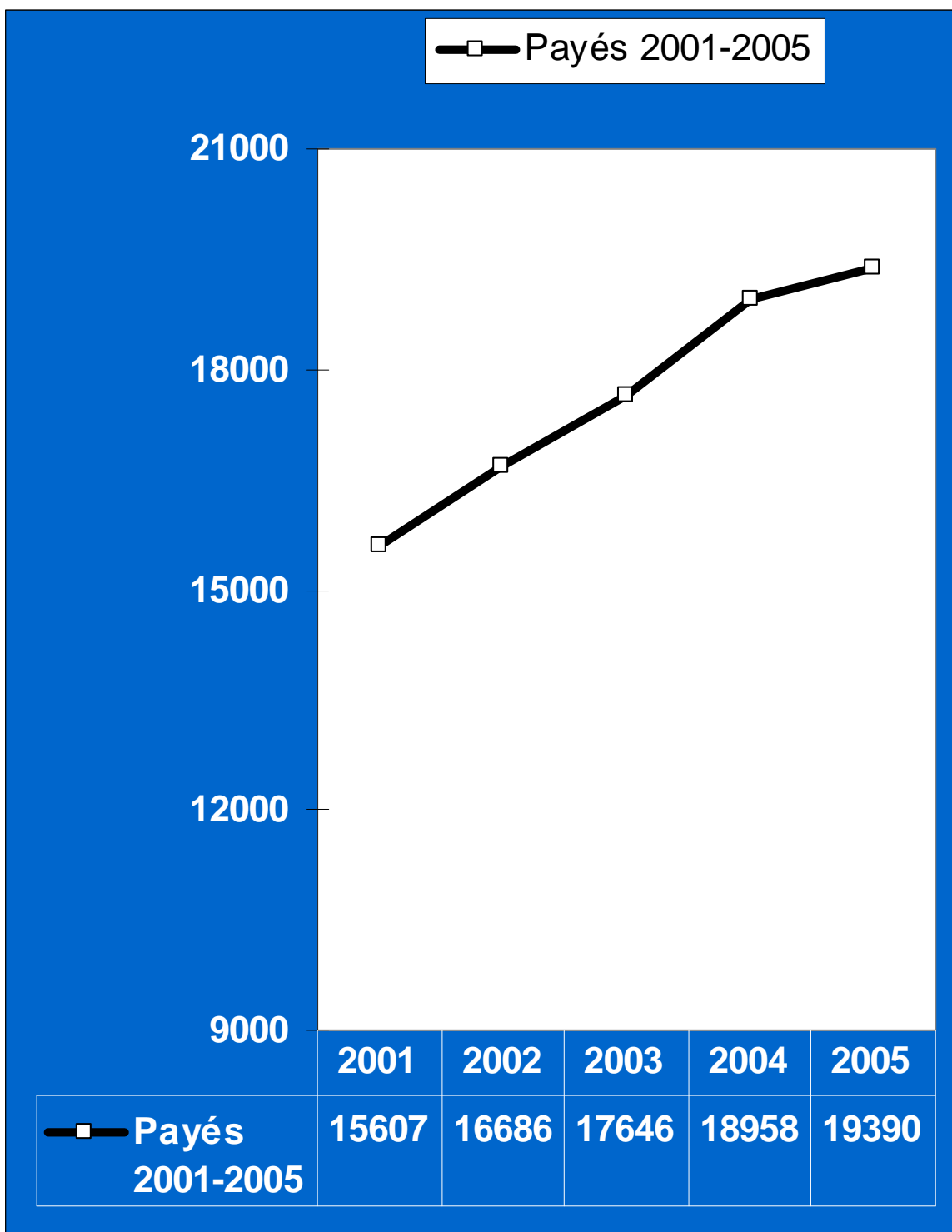


Commentaires concernant les chiffres ci-dessus :

- Bien que le Service ait reçu du Comité national italien la liste des membres institutionnels en règle, le paiement qui devrait correspondre à la liste n'est pas parvenu en temps voulu, ce qui en a retardé le traitement.
- Malgré les dénégations de leurs présidents et/ou secrétaires, à l'heure de rédaction de ce rapport, plusieurs Comités nationaux n'avaient pas versé leurs cotisations minimales d'adhésion pour 2005 dans les pays suivants : Cameroun, République démocratique du Congo, Qatar, Mauritanie et Tanzanie. Les membres en dette de ces Comités sont à présent radiés.
- Plusieurs Comités (par exemple, Barbade, Colombie, Grèce, Corée, Islande, Mexique, Roumanie, Espagne et Royaume-Uni) ont déclaré que les paiements qu'ils ont reçus, pour 2005, à la fin 2005 ou au début 2006 seraient versés en 2006 ou en même temps que les cotisations pour 2006.

A noter, également, que pour de nombreux Comités, les paiements ont toujours été reçus plusieurs mois après la fin de l'année calendaire. Le graphique ci-dessous montre l'évolution des membres en règle pour les années 2001 à 2005 **enregistrés ou rectifiés à l'heure de rédaction du rapport.**

N.B. : 15 607 paiements ont été enregistrés pour 2001, soit une hausse de 24,24 % entre 2001 et 2005.



PALMARÈS DES COMITÉS NATIONAUX

Voici la liste des Comités nationaux les plus importants en 2005 (en termes de membres en règle pour 2005 reçus et enregistrés par le Secrétariat au 15 mars 2006) :

- Allemagne 2 871 (2 753 individuels, 118 institutions)
- France 2 090 (1 942 individuels, 148 institutions)
- Pays-Bas 1 421 (1 378 individuels, 43 institutions)
- Suisse 1 179 (1 164 individuels, 15 institutions)
- États-Unis 899 (866 individuels, 33 institutions)
- Danemark 878 (850 individuels, 28 institutions)

• Autriche	783 (735 individuels, 48 institutions)
• Espagne	634 (502 individuels, 132 institutions)
• Royaume-Uni	626 (581 individuels, 45 institutions)
• Finlande	606 (569 individuels, 37 institutions)
• Israël	564 (550 individuels, 14 institutions)
• Suède	557 (491 individuels, 66 institutions)

5. Fondation de l'ICOM

Le Service continue de gérer l'enregistrement et la collecte des cotisations annuelles versées par les membres bienfaiteurs ou « Amis » de la Fondation de l'ICOM. Au 15 mars, la Fondation comptait 107 membres individuels actifs (contre 83 en règle en 2005), dont 101 ont déjà envoyé leurs contributions pour 2006 directement au Secrétariat ; soit une augmentation de 21,69 % des membres en règle de la Fondation !

Les « Amis » en règle étaient au nombre de 34 en 2001 et 2002, 50 en 2003 et 68 en 2004.

En échange de leurs cotisations annuelles, ces « Amis » reçoivent les cartes et les publications de l'ICOM (*Nouvelles de l'ICOM* et *Cahiers d'étude*). En revanche, à l'instar de tous les membres bienfaiteurs, ils n'ont pas droit de vote et ne peuvent pas exercer de fonction électorale.

6. Membres honoraires

L'ICOM compte douze (12) membres d'honneur dans les pays suivants : Algérie, Brésil, France (2), Israël, Italie, Mali, Nigeria, Russie et Royaume-Uni (3). Le Service veille à ce qu'ils reçoivent du Secrétariat tous les avantages qui leur sont dus (carte et publications ICOM).

7. Nouvelles de l'ICOM

Le Service des membres continue de gérer les abonnements souscrits aux *Nouvelles de l'ICOM* par les non-membres ; vaste tâche qui comprend facturation, renouvellements, règlements, distribution, réclamations, etc. Il y a 44 abonnés directs, essentiellement des bibliothèques (tant publiques que privées).

Le Service assure aussi la diffusion gratuite de la revue auprès d'un panel composé principalement de : partenaires de l'ICOM, membres du personnel de l'UNESCO, commissions nationales de l'UNESCO, délégations permanentes de l'UNESCO, bibliothèques nationales et centres de documentation. Au 15 mars 2006, cette liste de gratuits comportait 483 noms et adresses.

Pour respecter la législation française, le Service veille à ce que 4 exemplaires de chaque langue soient envoyés régulièrement à la Bibliothèque nationale de France.

8. Outils de communication

Conformément aux objectifs stratégiques, la Responsable des membres a entrepris la révision et la production de plusieurs outils de communication.

Brochure d'information. Disponible en trois langues (anglais, français et espagnol), cette brochure sert d'outil d'information et de recrutement aux organes composant l'ICOM, ainsi qu'au Secrétariat.

Brochure d'accueil. Comme indiqué en première page du rapport, ce document contient des informations sur les avantages applicables aux membres et sur les procédures à suivre pour poser sa candidature auprès des Comités internationaux et des Organisations affiliées. Il fournit une description sommaire des activités menées par ces comités et organisations afin d'orienter les membres dans le choix de leur adhésion.

Manuel sur les procédures administratives applicables aux organes composant l'ICOM. Ce manuel d'orientation et outil de référence, conçu pour les présidents et secrétaires nouvellement élus, explique clairement leurs fonctions, obligations et avantages.

Pour plus d'informations. Ce document complémentaire au Manuel précédent décrit les tâches et les obligations spécifiques des membres du personnel, et ce afin d'aider présidents et secrétaires à savoir quel personnel est précisément concerné par telle ou telle question.

Tous les documents ci-dessus mentionnés ont été distribués aux présidents, secrétaires et trésoriers des Comités nationaux et internationaux et des Organisations affiliées.

Remarque sur le projet de Répertoire des membres en ligne : Une loi relative aux bases de données informatisées et aux libertés civiles a été promulguée en août 2004. En l'absence d'un décret administratif qui n'a pas encore été rendu public, il est nécessaire de clarifier certains points concernant la gestion des bases de données des membres, notamment lorsqu'elles contiennent des informations personnelles confidentielles. Dans ce nouveau contexte, l'ICOM, en tant qu'association loi 1901, devra remplir certaines conditions avant de pouvoir publier en ligne un répertoire des membres.

9. Groupes de travail

En qualité de membre du Comité des candidatures du Comité consultatif, la Responsable des membres a participé à ses travaux en juin 2005. Elle en a établi le calendrier/emploi du temps jusqu'à l'élection d'un nouveau Conseil exécutif en 2007, calendrier approuvé par le comité des candidatures et le comité consultatif.

Le Responsable des membres a également participé aux travaux du Comité de sélection chargé des projets spéciaux (2006), à la révision des Statuts et aux travaux liés à l'ICOM 2007.

10. Conférence générale de l'UNESCO

Lors de cette Conférence (Paris, octobre 2005), la Responsable des membres a rencontré des délégués de plusieurs pays (notamment, Chili, Équateur, Pays-Bas, Antilles, Nigeria, Cuba et Philippines) pour les informer des activités de l'ICOM.

REMISE SUR LES COTISATIONS 2006
--

Lors de sa session en octobre 2004, le Conseil exécutif a décidé qu'une remise sera accordée aux **membres individuels** de l'ICOM (qu'ils appartiennent ou non à un Comité national) résidant dans les pays ayant un PNB par habitant inférieur à US\$ 2935 (la liste de ces pays a été établie par la Banque mondiale dans ses **Tables** du avril 2004). Pour **2006**, un membre individuel paie **27 Euros ou US \$ 34**, ce qui représente moins de la moitié de la cotisation normale. Il s'agit des pays suivants :

AFGHANISTAN	GUINEE EQUATORIALE	PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE
AFRIQUE DU SUD	GUYANE	PARAGUAY
ALGERIE	HAITI	PEROU
ALBANIE	HONDURAS	PHILIPPINES
ANGOLA	ILES FIDJI	REP. ARABE SYRIENNE
ARMENIE	ILES SALOMON	REP. CENTRAFRICAINE
AZERBAIDJAN	INDE	REP. DEM. DU CONGO
BANGLADESH	INDONESIE	REP. DEM. POPULAIRE LAO
BELARUS	IRAN	REP. DOMINICAINE
BENIN	IRAQ	ROUMANIE
BHOUTAN	JAMAIQUE	RUSSIE
BOLIVIE	JORDANIE	RWANDA
BOSNIE-HERZEGOVINE	KAZAKHSTAN	SAO TOME & PRINCIPE
BRESIL	KENYA	ST. VINCENT & GRENADINES
BULGARIE	KIRGHIZISTAN	SAMOA-OCCIDENTAL
BURKINA FASO	KIRIBATI	SENEGAL
BURUNDI	LESOTHO	SERBIE ET MONTENEGRO
CAMBODGE	L'EX. REP. YOUGOSLAVE	DE SOMALIE
	MACEDOINE	
CAMEROUN	LIBERIA	SIERRA LEONE
CAP-VERT	MADAGASCAR	SRI LANKA
CHINE	MALAWI	SOUDAN
COLOMBIE	MALDIVES	SURINAME
COMORES	MALI	SWAZILAND
CONGO	MAROC	TADJIKISTAN
COREE RPD	MARSHALL (ILES)	TANZANIE
COTE D'IVOIRE	MAURITANIE	TCHAD
CUBA	MICRONESIE	THAILANDE
DJIBOUTI	MOLDOVA	TIMOR LESTE
EGYPTE	MONGOLIE	TOGO
EL SALVADOR	MOZAMBIQUE	TONGA
EQUATEUR	MYANMAR	TUNISIE
ERYTHREE	NAMIBIE	TURKMENISTAN
ETHIOPIE	NEPAL	TURQUIE
GAMBIE, Le	NICARAGUA	TUVALU
GEORGIE	NIGER	UKRAINE
GHANA	NIGERIA	VANUATU
GUATEMALA	OUGANDA	VIETNAM (Rép. Socialiste)
GUINEE	OUBEKISTAN	YEMEN
GUINEE BISSAU	PAKISTAN	ZAMBIE
	& les membres résidant en	ZIMBABWE
	CISJORDANIE & dans la bande de	
	GAZA	

N.B. : LES MEMBRES INSTITUTIONNELS PAIENT LEUR COTISATION AU TAUX NORMAL.

SUBVENTION RÉGULIÈRES AUX COMITÉS INTERNATIONAUX POUR 2006

Comité	Membres Sept-Nov 2005	Subventions 2006 avec augmentation de 3%
AVICOM	173	1 260,16 €
CAMOC	31	225,81 €
CECA	886	6 453,77 €
CIDOC	442	3 219,60 €
CIMAM	673	4 902,24 €
CIMCIM	108	786,69 €
CIMUSET	228	1 660,79 €
CIPEG	91	662,86 €
COSTUME	226	1 646,22 €
DEMHIST	167	1 216,45 €
GLASS	90	655,57 €
ICAMT	231	1 682,64 €
ICDAD	336	2 447,48 €
ICEE	213	1 551,53 €
ICFA	436	3 175,89 €
ICLM	138	1 005,21 €
ICMAH	573	4 173,82 €
ICME	283	2 061,42 €
ICMEMO	52	378,78 €
ICMS	113	823,11 €
ICOFOM	430	3 132,19 €
ICOMAM	88	641,01 €
ICOM CC	1448	10 547,46 €
ICOMON	97	706,56 €
ICR	229	1 668,07 €
ICTOP	107	779,41 €
INTERCOM	245	1 784,62 €
MPR	248	1 806,47 €
NATHIST	193	1 405,84 €
UMAC	136	990,65 €
Total	8711	63 452,32 €

2. SERVICE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME

Activités de programme

Durant la période couverte par le présent rapport, le Services des Activités de programme a entrepris les activités décrites ci-dessous, conformément au Plan stratégique de l'ICOM 2005-2007 révisé, adopté à Paris en juin 2005.

I. Production d'outils de formation muséologique de base : un « Manuel pratique » et a « Manuel du formateur »

A la suite du pillage du musée national irakien et de nombreuses autres institutions culturelles à Bagdad et ailleurs dans le pays, en avril 2003, et face à l'urgence de la situation, le Comité international de Coordination pour la sauvegarde du patrimoine culturel irakien a demandé l'élaboration d'un manuel pratique pour permettre aux musées d'Irak de relever les défis liés à la protection du patrimoine culturel. Pour mener à bien ce projet, l'ICOM a fait appel à son réseau international et a produit cette publication, *Comment gérer un musée : Manuel pratique* qui réunit douze thèmes différents en un seul et même ouvrage. Cet ouvrage est conçu pour de multiples usages : comme manuel d'étude pour les formateurs et stagiaires participant à des cours sur des sujets liés au musée, comme outil de référence pour les professionnels de musée, comme source de référence pour une étude plus approfondie de thèmes plus spécialisés et, enfin, comme source d'information sur les bonnes pratiques et les besoins fondamentaux des musées pour des non-spécialistes (membres du gouvernement, par exemple).

Toutefois, avant même la première édition de ce manuel pratique qu'est *Comment gérer un musée*, il est apparu clairement que l'intérêt de la publication et l'aide précieuse qu'elle apportait dépasseraient largement la situation immédiate de l'Irak. C'est pourquoi l'UNESCO a décidé de la mettre à la disposition de tous les musées du monde arabophone – ainsi que plus largement dans le cas de l'édition en anglais –, puis face à l'accueil enthousiaste des versions initiales, de financer la production d'une édition en français. Depuis lors, d'autres régions du monde ont exprimé leur désir de publier des traductions dans d'autres langues.

I.1. Proposition de « kit » de formation

Lors de sa Conférence générale, en octobre 2005, l'UNESCO a collaboré avec l'ICOM à une proposition de « kit » de formation à l'intention de ses délégations permanentes et de leurs pays. Ce « kit » contient, outre le manuel *Comment gérer un musée : Manuel pratique*, un *Manuel du formateur* produit par l'ICOM (en anglais, en français et en arabe) à la demande de l'UNESCO et conçu pour aider et orienter ceux qui utilisent « *Comment gérer un musée* » comme outil de base à la formation muséologique. La rédaction en revient à Patrick Boylan et Vicky Woollard, l'impression (en cours) à l'UNESCO.

I.2. Atelier de formation aux principes muséologiques pour les professionnels de musée éthiopiens

L'Éthiopie est le premier pays à avoir répondu à la proposition. Ainsi donc, le 7 novembre 2005, l'ICOM a signé un contrat avec l'UNESCO à Addis-Ababa pour la tenue d'un atelier de création-renforcement des capacités à l'intention des professionnels de musée éthiopiens.

Ce programme, réalisé sous la supervision du Spécialiste de programme Culture au Bureau de l'UNESCO à Addis-Ababa, et en coopération avec le Secteur des musées au siège de l'UNESCO, s'est articulé autour des actions suivantes :

- La mise à disposition au Bureau de l'UNESCO à Addis-Abéba des exemplaires en anglais et en arabe de la publication *Comment gérer un musée : Manuel pratique*.
- Une enquête basée sur un questionnaire visant à analyser la situation des services muséaux en Éthiopie, à Djibouti et, si possible, en Somalie, ainsi qu'un rapport sur les résultats de cette enquête.
- L'organisation d'un atelier de deux semaines (en mars 2006) pour la formation et le renforcement des capacités des professionnels de musée éthiopiens.
- Une mission d'évaluation destinée à plusieurs musées éthiopiens, en vue d'organiser d'autres activités de formation visant des besoins spécifiques.

En s'appuyant sur le manuel « Comment gérer un musée », l'ICOM a élaboré pour le programme du cours des suggestions de contenu et a recruté des formateurs en partenariat avec AFRICOM et l'ICCROM, l'objectif étant d'identifier des experts régionaux. M. Mubiana Luhila, de nationalité zambienne, actuellement Coordinateur des programmes pour le Centre for Heritage Development in Africa (CHDA, ex-PMDA), a été recruté comme coordinateur général de l'atelier et pour assurer la seconde semaine de cours ; Mme Elizabeth Ouma, de nationalité kenyane et actuellement coordinatrice de projets pour un projet de programmes interactifs aux musées nationaux du Kenya, a été sélectionnée pour enseigner durant la première semaine de cours. En outre, à la demande de l'Éthiopie, il a été convenu que M. Hasen Said Erigte, de l'Institut des études éthiopiennes, dirigerait une session sur l'état de la conservation préventive dans les musées éthiopiens.

La liste des participants a été finalisée par le Bureau de l'UNESCO à Addis Abéba, qui a également organisé leur participation à l'atelier. Toute la logistique de l'atelier a été confiée à l'Institut des études éthiopiennes d'Addis-Ababa.

Étant donné le manque de formation des participants, les sessions de l'atelier sont restées très pratiques et élémentaires. (Les documents pédagogiques et les rapports peuvent être consultés aux bureaux du Service des Activités de Programme.)

À l'issue de l'atelier, des attestations de présence ont été distribuées et les participants ont été invités à faire part de leurs commentaires par le biais d'un bref questionnaire.

I.2.a. Mission pour déterminer les besoins d'une sélection de musées éthiopiens, en vue d'organiser d'autres activités de formation.

L'équipe de la mission se composait de :

Mamitu Yilma, Directeur, Musée national d'Éthiopie

Fumiko Ohinata, Bureau de l'UNESCO, Addis-Ababa

Anna Paolini, UNESCO, Division du patrimoine culturel

Jennifer Thevenot - ICOM, Responsable des Activités de programme

Cette équipe s'est rendue dans de nombreux musées (voir la liste ci-dessous) pour effectuer une évaluation complète de leur situation et des possibilités futures en matière de développement et de formation du personnel :

À Addis-Ababa :

Musée national

Institut des Études éthiopiennes, musée

Musée de la ville d'Addis-Ababa

Près d'Addis-Ababa : Musée de l'église Entoto

À Jinka :

Musée de Jinka
À Aksum :
Musée archéologique et site de développement d'Aksum
À Harar :
Centre culturel national harari
Musée national harari
Musée privé Abdela Sherif
Maison de Rimbaud

Cet atelier destiné aux professionnels de musée éthiopiens, initiative pilote, sera renouvelé dans d'autres pays du continent africain et ailleurs.

II. Programme de partenariat UNESCO-ICOM pour la conservation des biens culturels mobiliers en danger et pour le développement des musées

Comme indiqué dans le précédent Rapport d'activité, ce programme consiste, d'une part, en « projets pilotes » menés dans 12 pays en développement, l'ICOM intervenant, sous contrat avec l'UNESCO, pour organiser des missions de consultants en coopération avec les bureaux hors siège de l'UNESCO. Ce programme comporte également un volet de l'assistance pour l'établissement de projets de partenariat plus modestes entre musées.

II.1. Projets pilotes

Pour les projets pilotes et en matière de conservation, le Programme prévoit des possibilités de formation continue conçus à la fois pour améliorer les compétences du personnel muséal national et local dans de multiples domaines – politiques applicables aux collections, enregistrement, catalogage et inventaire, stockage, laboratoires de conservation, équipements de présentation, techniques didactiques et éducation du public, etc. – et pour rendre l'éducation et les connaissances accessibles à la collectivité locale. Sur les 12 projets pilotes, l'ICOM n'est jusqu'à présent intervenu activement que pour le projet de conservation des biens culturels mobiliers des populations nomades de Mongolie, projet visant au développement du musée de Zanabazar à Ulaanbaatar. A cette fin et en coopération avec le « cluster office » de l'UNESCO à Pékin, l'ICOM a organisé 3 missions pour envoyer un expert allemand à Ulaanbaatar.

II.2. Partenariats entre musées

Au-delà des projets pilotes, d'autres projets de partenariat à petite échelle visant à combler les insuffisances dans une variété de secteurs, permettront de promouvoir les échanges entre les professionnels de musée/universités du « Nord » et leurs homologues du « Sud ». Des subventions (entre 20 et 30 000 dollars) sont mises à disposition de chaque partenariat pendant deux ans. Parmi ces projets, dix ont déjà été sélectionnés après évaluation selon des critères élaborés conjointement par l'ICOM et l'UNESCO. L'ICOM devait identifier et proposer des partenaires du « Nord » aux musées bénéficiaires.

Les partenaires ont été identifiés pour chaque projet sélectionné en tenant compte de sa spécificité. Aujourd'hui, des mesures officielles ont déjà été prises, notamment pour les projets suivants :

LA GRENADE

Protection des collections du Musée national de Grenade

Le Musée de Grenade a demandé à l'ICOM de lui fournir d'urgence un spécialiste pour la réparation d'un toit.

Un muséographe architecte qualifié de la région (Cuba), déjà intervenu à la Grenade et connaissant l'anglais, a été proposé au Bureau de l'UNESCO à Kingston et au Musée national de Grenade.

Partenaire possible identifié : *Texas Tech University*, Département des études muséologiques, Lubbock, Texas. Cette institution a été contactée par l'ICOM et par le bureau hors siège de l'UNESCO. Le contrat de partenariat est en cours.

HAÏTI

Protection des collections du Musée national de Haïti

Deux institutions francophones canadiennes ont été identifiées et proposées au Bureau de l'UNESCO à Port-au-Prince et au Musée national de Haïti : le Musée de la Civilisation au Québec et le Centre de Conservation du Québec (CCQ). D'autres institutions du Canada ont également été identifiées au cas où cette proposition n'aurait pas suffi (Institut canadien de conservation, etc.). De son côté, le Musée de Haïti avait identifié un partenaire possible en Bretagne (France). L'ICOM a suggéré de contacter le CCQ, institution sans doute plus appropriée pour un partenariat, sachant que le projet de Haïti concerne la création d'un centre de restauration. Le CCQ a été contacté, ainsi que le musée breton. Le partenariat n'est pas encore conclu.

MYANMAR

Protection du patrimoine culturel mobilier shan en danger

En août 2005, le Spécialiste du Programme de l'ICOM à Bangkok a contacté M. Rik Ponne, du Bureau de l'UNESCO à Bangkok responsable du projet Myanmar, afin d'examiner les possibilités d'identifier le musée partenaire pour ce projet. De son côté, le Secrétariat de l'ICOM a entrepris des recherches sur les collections shan conservées dans d'autres musées à travers le monde. Néanmoins, le projet a été interrompu par les autorités nationales du Myanmar.

En décembre 2005, réouverture du projet. Pour participer au programme, la délégation permanente birmane de l'UNESCO approuve les musées suivants :

1. Musée culturel Division Mandalay, Mandalay
2. Musée culturel de l'État de Mon, Mawlamyaing

Institution partenaire identifiée : *Northern Illinois University*, Centre des études birmanes. Le contrat de partenariat est en cours sous la responsabilité du Bureau hors siège de l'UNESCO à Bangkok.

LIBERIA

Protection des collections en danger au Musée national du Liberia

En octobre 2005, le Spécialiste de Programme de l'ICOM a rencontré Mme Nilda Anglarill, responsable du projet au Bureau hors siège de l'UNESCO à Dakar. Mme Nilda Anglarill a essayé d'organiser un partenariat avec Anacostia (Smithsonian), mais finalement, cette institution ne s'est pas montrée intéressée. L'ICOM a contacté des institutions aux États-unis : Indiana University – Liberian Collections Project, Indiana University Archives of Traditional Music, Liberian Collections Project, Department of Folklore & Ethnomusicology. Le processus de partenariat est en cours.

Pour les autres projets, les recherches se sont poursuivies (institutions partenaires, identification des collections concernées par le projet dans d'autres régions du monde, etc.) jusqu'au terme du contrat avec le Secrétariat de l'ICOM.

Par ailleurs, l'UNESCO a sollicité le curriculum vitae de spécialistes.

Afin de mieux orienter la sélection des CV, pour chaque projet (Grenade, Haïti et Liberia) ont été identifiés les spécificités et les principaux enjeux.

Ont également été pris en compte pour cette sélection les langues parlées par ces professionnels et leur expérience du pays ou de la région, ainsi que les sous-spécialisations (par exemple, pour la conservation : publications ethnographiques ; en matière de conception d'expositions : techniques d'éclairage, etc.), selon les besoins des projets. L'UNESCO a reçu 20 curriculum vitae.

III. Programme pour la Protection du patrimoine culturel en Asie et dans le Pacifique

En 2003, l'association suédoise Sida (Agence de coopération pour le développement international) a versé 438 700 US\$ pour une série d'activités visant à renforcer, améliorer et

compléter les capacités existantes dans différentes régions du continent asiatique, et couvrant une variété de thèmes liés au secteur des musées.

III.1. Atelier sur l'utilisation des nouvelles technologies dans les musées de la région des îles du Pacifique

Première de ces activités : un atelier sur l'utilisation des nouvelles technologies pour les musées de la région des îles du Pacifique, qui s'est déroulé du 11 au 15 juillet 2005 à Apia, Samoa. Il était organisé par l'ICOM en coopération avec l'Australian National University (ANU) et, pour la logistique locale, avec l'aide du Bureau de l'UNESCO pour les États de la région Pacifique. L'atelier a utilisé le laboratoire informatique de l'université nationale de Samoa, ainsi que l'assistance technique du personnel TIC de l'université.

L'atelier a mis l'accent sur les compétences nécessaires à la construction d'un site Web pour chaque musée, tout en abordant plus largement l'utilisation d'Internet – notamment les moteurs de recherche et le courrier électronique pour renforcer la collaboration entre professionnels de musée.

Au préalable, les participants à l'atelier avaient reçu un questionnaire leur demandant de mentionner les équipements et les compétences TIC existant dans leurs institutions.

Comme pour le précédent atelier organisé à Curaçao (Antilles néerlandaises), l'objectif était de représenter tous les États insulaires, petites et grandes institutions confondues. Les participants devaient parler couramment anglais et avoir une certaine expérience de l'utilisation d'un ordinateur et d'Internet, en particulier pour le courrier électronique et la navigation sur le Web. Finalement, tous les participants avaient le niveau de connaissances informatiques nécessaire, mais des expériences très variées ; certains avaient participé à la création ou à la maintenance d'un site Web, mais en majorité, ils ignoraient tout du développement Web.

Pour les outils d'assistance et le matériel pédagogique, la recherche a été effectuée par l'ICOM et l'ANU.

III.1.a. Objectif

L'objectif de l'atelier était de développer les connaissances des participants en matière de Web et autres technologies Internet, de sorte qu'ils puissent construire un site Web élémentaire pour leur organisation, l'accent étant mis sur des conceptions Web adaptées aux moyens (personnel technique, équipements et télécommunications) limités de la région. Par la suite, les participants devraient être à même d'aider leurs responsables lors des réunions régionales sur la coordination des activités TIC pour les musées.

III.1.b. Participants

L'atelier s'est déroulé en anglais et a réuni 13 participants :

Samoa-américaines : Jean P. Haydon Museum (2)

Îles Cook : Cook Islands National Museum

États fédéraux de Micronésie : Yap State Historic Preservation Office

Fiji : Department of Culture and Heritage Fiji Arts Council (1) et Fiji Museum (1)

Îles Marshall : Alele Museum

Palau : Belau National Museum Media

Samoa : National Museum of Samoa (1) et ministère de l'Éducation, des sports et de la culture (1)

Îles Salomon : Cook Islands National Museum

Tonga : Tonga National Cultural Centre (1) et ministère de l'Éducation (1).

Le personnel local de l'UNESCO (Pacific Islander) a également participé à l'atelier.

Quant à la mise en œuvre de l'atelier, elle a été facilitée par le Vice-président de l'ICOM, M. Amareswar Galla, et par la Spécialiste de Programme, avec l'aide de Mme Edwards (ANU) et de Mme Eteuati et M. Voi (Bureau de l'UNESCO pour les États de la région Pacifique).

III.1.c. Formateur

Le formateur était M. Thomas Worthington, *Visiting Fellow* au département des sciences informatiques, faculté d'Engineering et de technologies de l'information à l'Australian National University (ANU).

III.1.d. Contenu

Dans ses grandes lignes, le programme se basait sur celui utilisé lors du précédent atelier organisé par l'ICOM et sur de nouvelles propositions suggérées par le formateur.

Chacune des cinq journées de l'atelier était consacrée à un sujet : introduction au Web, Internet et TIC, services Internet : moteurs de recherche, courrier électronique, forum de discussion, conception de sites Web (objectifs, public, contenu et fonction) ; structure d'un site ; hébergement, noms de domaine, maintenance, conception de page Web (souplesse de la conception) ; élaboration de texte et d'images ; principes de base HTML, promotion du site Web et de l'avenir : métadonnées, archives numériques, réunions en ligne, réseaux intranet.

Pour chaque partie du programme, une présentation théorique était suivie d'une activité pratique.

III.1.e. Résultats

- Les participants ont créé un bref document de conception pour un site Web et construit une page Web. Les sites Web ont été testés localement et copiés sur un CR-ROM ensuite distribué aux participants.
- Les participants ont reçu les coordonnées de chacun et été encouragés à rester en contact.
- Plusieurs participants ont l'intention de développer eux-mêmes des sites Web, tandis que d'autres aideront à modifier des sites déjà en place ou passeront un contrat pour en construire de nouveaux. Dans un cas, le participant a demandé conseil pour savoir comment son institution pouvait récupérer le contrôle d'un site Web confié à un webmestre externe qui n'avait pas effectué son travail de mise à jour ; la solution a été étudiée au sein de l'atelier.

L'atelier a fait l'objet d'une évaluation à la fin de la semaine. Suggestions et commentaires serviront à organiser le prochain atelier sur ce sujet.

III.2. Musées, mappage patrimonial et tourisme culturelle en Asie du Sud-est : *Rapprocher les gens et leur patrimoine*

Deuxième activité organisée dans le cadre de ce Programme : un atelier transfrontalier de création-renforcement des compétences, qui se tiendra successivement à Phnom Penh (Cambodge) et à Vientiane (Laos) du 31 juillet au 8 août 2006, sur le thème des Musées, mappage patrimonial et tourisme culturelle en Asie du Sud-est. L'atelier réunira en particulier des personnes responsables d'activités de liaison avec la communauté et du développement des contenus dans les musées sud-est asiatiques, ainsi que des personnes du secteur du tourisme. Il sera axé sur le développement des ressources humaines par le biais d'une création et d'un renforcement des compétences en matière de mappage patrimonial. Il renforcera l'action déjà entreprise par l'ICOM pour développer une stratégie globale en matière de tourisme culturel et de création-renforcement des compétences, action amorcée en mai 2000 par un atelier réalisé à Trujillo (Pérou) et à La Paz (Bolivie).

La Responsable des Activités de programme et M. Amareswar Galla se sont rendus en mission préparatoire à Phnom Penh et à Vientiane, où ils ont rencontré les comités organisateurs locaux (mis en place par les directeurs des musées nationaux), le personnel des musées, des représentants gouvernementaux et des responsables locaux..

Aujourd'hui, la liste des participants est finalisée et tout le nécessaire s'effectue pour préparer leur venue à l'atelier.

III.3. Documentation des savoirs traditionnels : musées et patrimoine naturel immatériel

La documentation des savoirs traditionnels et le patrimoine naturel immatériel, tel est le thème de la troisième activité lancée dans le cadre de ce Programme et financée par l'Agence de coopération pour le développement international (Sida, Suède). Pour organiser cet atelier de création-renforcement des compétences, actuellement prévu à Jaipur (Inde) du 6 au 10 novembre 2006, une mission préparatoire aura lieu en mai 2006.

IV. Patrimoine immatériel

IV.1. Troisième proclamation des chefs-d'œuvres du patrimoine oral et immatériel de l'humanité

L'ICOM a été à nouveau chargé par l'UNESCO de l'évaluation technique et scientifique des candidatures soumises pour la Troisième Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité, qui a eu lieu au siège de l'UNESCO en novembre 2005. Pour trois dossiers (*fujara, instrument musical de Slovaquie ; fabrication des tissus d'écorce en Ouganda ; poterie lenka du Honduras*), l'ICOM devait trouver des experts pouvant évaluer les dossiers présentés par des États membres de l'UNESCO et contenant de la documentation, une vidéo et, dans le cas des tissus d'écorce en Ouganda, des échantillons. L'ICOM a également siégé comme ONG ressource au jury chargé de la Proclamation.

Dans tous les cas, le jury a suivi les recommandations de l'ICOM. A présent que la Convention pour la Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est en vigueur, un Comité intergouvernemental sera mis en place pour le suivi et l'ICOM étudiera et proposera des modalités pour travailler avec ce nouveau comité, en particulier concernant le partenariat ICOM/UNESCO proposé pour le programme que l'Organisation a lancé sur le patrimoine immatériel lors de la Conférence générale de Séoul.

V. Lutte contre le trafic illicite

V.1. Listes rouges pour l'Irak et l'Afghanistan

Le nouveau Centre du patrimoine culturel du Département d'État des États-Unis a demandé la réimpression de la **Liste rouge d'urgence des antiquités irakiennes en péril**, confirmant ainsi l'utilité de cet outil pour limiter le trafic illicite des antiquités irakiennes provoqué par le conflit dans la région.

La réimpression a également été fournie à la Délégation permanente irakienne de l'UNESCO pour être distribuée lors de la réunion de sensibilisation que l'UNESCO a tenue le 20 septembre 2005.

D'autre part, le Secrétariat de l'ICOM et la Délégation irakienne ont suivi de très près la vente aux enchères où, le 28 novembre 2005 à l'hôtel Drouot, était proposée une figurine irakienne datant du III^e siècle avant J.-C. La Délégation a intenté une action en justice pour exiger le retour de cette pièce en Irak.

Au vu des rapports qui affluent de diverses parties du monde sur l'importation d'objets d'Afghanistan et des nombreuses requêtes sur la légalité de cette exportation, l'ICOM a déposé au Centre du patrimoine culturel du Département d'État des États-Unis une demande de projet pour financer la production d'une indispensable **Liste rouge des antiquités afghanes en péril**. Les fonds ont été mis à disposition et les travaux de rédaction de cette Liste rouge ont commencé, les 5 et 6 juillet, par une première réunion du Comité éditorial.

Les membres de ce Comité éditorial sont :

M. Omara Khan Masoudi, Directeur, Musée de Kaboul

M. Zemaryalai Tarzi, Professeur, Université de Strasbourg

M. Osmund Boppearachchi, Professeur, École Normale Supérieure, Paris

M. Robert Knox, Conservateur, Département de l'Asie, The British Museum, Royaume-Uni

M. Pierre Cambon, Conservateur en chef, Musée Guimet, Paris
Mme Deborah Klimburg-Salter, Professeur, Institut für Kunstgeschichte der Universität Wien, Autriche
M. Gregory Possehl, Conservateur, Section Asie, University of Pennsylvania Museum
M. François Langlois, UNESCO, Division du patrimoine culturel

Lors d'une deuxième réunion, les 11 et 12 octobre 2005, le Comité éditorial a établi les différentes catégories de la Liste rouge et chargé chacun de ses membres de fournir textes et photos. La Liste rouge sera publiée en anglais, en français, et peut-être en dari. . A l'instar de toutes les autres Listes rouges de l'ICOM, celle de l'Afghanistan sera largement diffusée auprès des salles des ventes, des marchands d'objets anciens, des services de police et de douane, des institutions liées au patrimoine et, bien entendu, des musées.

V.2. Cent objets disparus : pillage dans les États arabes

ICOM a levé 20 000 euros du Fonds Prince Claus destinés à la réalisation de cette publication, ainsi que 6000 US\$ de l'UNESCO. . Des fonds supplémentaires devraient venir compléter le budget nécessaire à cette production par le biais de l'ICOM-Arabe.

V.3. Relations avec les services de police et de douane

La Responsable du Service des Activités de programme et Julien Adnet, stagiaire dans ce Service, ont participé au Sixième Colloque international sur le vol et le trafic illicite d'objets d'art, de biens culturels et d'objets anciens, rencontre qui s'est tenue au Secrétariat général d'Interpol à Lyon (France), les 21 et 22 juin 2005, en présence des services de police et de douane et des responsables du patrimoine de 42 pays, ainsi que de représentants de 12 associations concernées, à différents titres, par les questions de trafic illicite. La Responsable des Activités de programme a présenté le rôle de l'ICOM dans la lutte contre le trafic illicite – organisation d'ateliers et production des outils ad hoc (notamment la série « Cent objets disparus » et les « Listes rouges »).

Selon la Recommandation 5 de ce Colloque, il faut « que tous les pays rassemblent des statistiques sur les vols dans les lieux de culte et les communiquent aux institutions appropriées, en vue de sensibiliser au problème et d'encourager à la réalisation d'inventaires et au renforcement des mesures de sécurité. L'ICOM est invité à réfléchir aux moyens de recueillir et de diffuser ces informations ».

En outre, la Responsable des Activités de programme, accompagnée d'Anne-Sophie Autran, stagiaire se spécialisant dans ce domaine, a assisté à la Troisième réunion du Groupe d'experts d'Interpol sur les biens culturels volés, tenue également au Secrétariat général d'Interpol, les 7 et 8 mars 2006. Ce groupe, créé pour s'occuper de la situation et des besoins de l'Irak à la suite des événements survenus dans ce pays en 2003, a décidé de continuer à se réunir tous les ans, en se parant d'une dimension internationale plus large.

Des études de cas concernant de récentes restitutions ont été soumises par la police italienne et par le FBI américain, tandis que la Responsable des Activités de programme a présenté et distribué la Déclaration de la Présidente de l'ICOM sur la promotion du recours à la médiation pour résoudre les conflits sur la propriété des objets appartenant aux collections des musées.

Cette réunion recommande (Recommandation 5) « qu'Interpol, l'UNESCO et l'ICOM élaborent et diffusent à leurs pays membres respectifs une liste commune de recommandations sur les mesures élémentaires à prendre pour mettre un frein au développement du commerce illicite d'objets culturels par Internet ». Le Service des Activités de programme travaille actuellement à cette liste avec l'UNESCO.

V.4. Diffusion des informations

L'ICOM continue d'être régulièrement sollicité pour apporter son aide au retour et à la restitution de biens culturels volés ou pillés. Nous entretenons des contacts réguliers avec Interpol pour

ces actions et, dans la mesure du possible, nous publions des avis dans les *Nouvelles de l'ICOM* concernant les objets volés.

V.5. Évaluation du rôle de l'ICOM dans la lutte contre le trafic illicite

Les deux stagiaires ci-dessus mentionnés, Julien Adnet et Anne-Sophie Autran, ont analysé la participation de l'ICOM à la lutte contre le trafic illicite et produit un document qui tente d'évaluer le rôle et le succès de l'Organisation dans ce domaine. Ce document est disponible en consultation (uniquement en français pour l'instant) dans les bureaux du Service des Activités de programme.

V.6. Norme documentaire Object ID

A l'initiative du *J. Paul Getty Trust* en 1993, la norme *Object ID* a été élaborée en coopération avec la communauté muséale internationale et les multiples acteurs concernés – services de police et de douane, marché de l'art, secteur de l'assurance et salles des ventes. Parce qu'elle intègre les principales catégories reconnues internationalement et exigées pour identifier un objet, la norme *Object ID* est un outil documentaire de base recommandé, même au-delà de son rôle dans la lutte contre le vol des oeuvres d'art.

Elle était auparavant confiée à la garde du CoPAT (Council for the Prevention of Art Theft) mais, le 6 octobre 2004, lors de sa Conférence générale de Séoul, l'ICOM a signé un accord avec la fondation J. Paul Getty pour pouvoir jouir d'un droit d'administration internationale et d'utilisation non exclusif de la norme *Object ID*. La licence exige que quiconque souhaitant utiliser le signe distinctif *Object ID* en demande l'autorisation préalable à l'ICOM.

Aux termes de l'accord, pour gérer et promouvoir la norme, l'ICOM doit :

- maintenir un site Web (<http://icom.museum/object-id>) fournissant des informations sur *Object ID* ;
- proposer en ligne des publications sur *Object ID* dans autant de langues que possible et sous des formats faciles à utiliser ;
- répondre aux requêtes concernant *Object ID* ;
- sensibiliser à l'existence d'*Object ID* et faciliter la généralisation de la norme ;
- solliciter l'approbation d'*Object ID*, ainsi que son utilisation et sa promotion, au sein de communautés spécialisées ;
- renforcer son utilisation par le biais de multiples activités éducatives et programmes.

Durant la période couverte par ce rapport, l'ICOM a entrepris de nombreuses activités pour respecter cet accord, notamment la promotion via ses publications et son site Web. Le rapport de mise en œuvre transmis par l'ICOM à la fondation Getty, qui décrit toutes ces activités, peut être consulté dans les bureaux du Service des Activités de programme.

VI. Le Comité international du Bouclier bleu

L'ICOM est partenaire du Comité international du Bouclier bleu (ICBS) (<http://www.ifla.org/blueshield.htm>).

Le Bouclier bleu est le symbole choisi par la Convention de La Haye (1954, Protection des biens culturels en cas de conflit armé, http://www.unesco.org/culture/laws/hague/html_eng/page1.shtml) pour marquer les sites culturels à protéger en cas de conflit armé. C'est aussi le nom d'un Comité international créé en 1996 pour protéger le patrimoine culturel mondial mis en péril par les guerres et les catastrophes naturelles.

L'ICBS regroupe les musées, les archives, les bibliothèques, les monuments et les sites historiques. Il réunit le savoir, l'expérience et le réseau international de chacune des quatre organisations non gouvernementales oeuvrant en faveur du patrimoine culturel : l'ICA, l'ICOM,

l'ICOMOS et l'IFLA. De surcroît, l'UNESCO entretient avec l'ICBS une relation de travail, tandis que l'ICCROM joue auprès de ce comité un rôle consultatif.

La mission de l'ICBS est d'œuvrer à la protection du patrimoine culturel mondial en coordonnant des actions destinées à prévenir et à gérer les situations d'urgence.

L'ICOM est représenté à l'ICBS par le Secrétaire général et par la Spécialiste du Programme.

L'ICBS se réunit plusieurs fois par an pour contrôler les situations d'urgence et pour étudier des moyens de coordonner la protection du patrimoine culturel. Outre son rôle d'organe central pour la diffusion des informations relatives aux menaces pesant sur le patrimoine, le Comité coordonne ses travaux avec les autres organismes et institutions. Il publie fréquemment des communiqués de presse et des déclarations sur des questions présentant un caractère vital et urgent.

Durant la période comprise entre le 1^{er} avril 2005 et le 30 mars 2006, l'ICBS s'est réuni à ces dates : en 2005, le 8 septembre et le 16 décembre ; en 2006, le 27 mars.

Depuis 2004, la Spécialiste de Programme de l'ICOM sert d'interlocutrice privilégiée pour les pays qui mettent en place des comités nationaux ou régionaux du Bouclier bleu, et elle gère la mise à jour des informations et des archives concernant les Comités nationaux déjà établis. Durant la période couverte par ce rapport, de nouveaux comités sont nés en Australie, au Chili et à Cuba, d'autres étant en cours de formation en Autriche, au Sénégal, au Portugal, au Canada, aux États-unis et en Espagne.

Joan van Albada, Secrétaire général de l'ICA, continuera de présider l'ICBS jusqu'en octobre 2006.

Lors de sa réunion de décembre 2005, l'ICBS a décidé d'accepter le CCAAA (Conseil de coordination des Associations d'archives audiovisuelles) comme 5^e ONG partenaire, d'une part parce que l'ICA ne s'occupe plus de l'audiovisuel, mais surtout parce qu'ainsi, l'ICBS couvrira toutes les représentations du patrimoine culturel.

Comme une coordination s'impose pour améliorer la visibilité de l'ICBS et pour faire connaître ses activités, l'ICOM a désigné, tout au moins jusqu'en septembre 2006, un *Chargé de mission/Coordinateur*, Mme Carrie Farrell, qui servira d'intermédiaire entre les ONG participantes (ICA, ICOM, ICOMOS, IFLA, CCAAA), les Comités nationaux du Bouclier bleu et autres partenaires ou organisations (UNESCO, ICCROM, ICRC, PCF & CER, etc.). Cette interlocutrice ICBS travaille bénévolement au siège de l'ICOM une journée par semaine, sous la supervision de la Spécialiste de Programme.

VI.1. Première réunion des États parties au Second Protocole de la Convention de La Haye

La Spécialiste de Programme a participé, au nom de l'ICOM et de l'ICBS, à la Première réunion des États parties au Second Protocole de la Convention de La Haye (1954) sur la Protection des biens culturels en cas de conflit armé, rencontre qui s'est tenue à Paris le 26 octobre 2005.

Pour contribuer à une meilleure protection des biens culturels en cas de conflit armé, ce nouvel instrument de la Convention de La Haye agit essentiellement de cinq manières : premièrement, en ayant prévu de nouvelles dispositions pour la sauvegarde et le respect des biens culturels ; deuxièmement, en ayant défini une nouvelle catégorie de protection (protection renforcée) ; troisièmement, en établissant des sanctions pour les délits commis à l'encontre des biens culturels ; quatrièmement, en élargissant la portée matérielle de la protection dans les conflits armés dénués de caractère international, qui représentent la majorité des conflits actuels ; et, cinquièmement, en créant un organe institutionnel spécifique pour contrôler la mise en œuvre du Protocole.

La plus importante réussite au cours des six derniers mois, c'est que l'ICBS et l'ICOM, en tant que partenaire de l'ICBS, ont été officiellement invités à participer aux travaux du comité nouvellement élu lorsqu'il se réunira, en octobre 2006, à Paris.

Parmi les pays élus au Comité ne figure aucun Comité national du Bouclier bleu établi, si bien que la présence d'un Comité national dans ces pays renforcera le rôle de l'ICBS. Par conséquent, l'ICBS mènera une campagne active en faveur de la création de Comités nationaux et, de concert avec les Délégations nationales officielles à l'UNESCO, fera pression pour maintenir et accroître sa position en tant qu'organe consultatif au sein du Comité.

VII. Programme d'urgence dans les musées (MEP)

Le Programme d'urgence dans les musées (<http://icom.museum/mep.html>), lancé en 2002, est un programme à long terme qui répondra à la nécessité, pour tous les musées du monde, de développer des compétences en matière de gestion des risques en cas de catastrophe. Tout en privilégiant la formation et la collaboration au sein des collectivités régionales, il s'efforcera de sensibiliser à la vulnérabilité des musées et de créer des réseaux régionaux autonomes équipés d'instruments et de documents de référence de base.

Groupe ciblé :

Les musées et les professionnels du patrimoine culturel, ainsi que les professionnels concernés par le programme (pompiers, bénévoles, etc.).

VII.1. Programme MEP : communication, information et sensibilisation

VII.1.a. Présentations du programme MEP

Le programme MEP a été présenté à plusieurs occasions et au niveau international par la Spécialiste de Programme :

- Atelier « La gestion des biens culturels en période de conflits armés », organisé par Euromed Heritage à Amman (Jordanie) du 15 au 17 avril 2005.

- Cours de l'ICCROM-CCI « Conservation préventive : réduire les risques pour les collections », Rome, Italie, du 6 au 24 juin 2005.
- Rohit Jigyasu, principal instructeur du cours sur le travail d'équipe pour la gestion des situations d'urgence (« Teamwork for Integrated Emergency Management », TIEM), composante de formation du programme MEP, a présenté la méthodologie et le programme du cours tels qu'élaborés avec les enseignants et les partenaires à l'occasion du Forum des musées sur le thème « Musées et situations d'urgence » qui a eu lieu lors de la 14^e réunion triennale de l'ICOM-CC, à La Haye (Pays-Bas), le 14 septembre 2005.
- Réunion annuelle de l'ICTOP, du 19 au 23 octobre 2005, à Paris (France), consacrée au thème « Formation et développement professionnel dans les musées : quel rôle pour l'ICTOP dans un monde globalisé ? » Titre de l'intervention : cours « Teamwork for Integrated Emergency Management ».
- Assemblée générale du Comité national français du Bouclier bleu à Paris, le 21 octobre 2005.
- ICCROM, Séminaire de l'Unité Collections, « Moissons et semailles », Rome (Italie), du 5 au 6 décembre 2005 – pour le titre de la présentation, voir la section concernant le partenariat, les communautés et la participation des autres communautés de professionnels (« Partnership and Communities : Involving Professionals communities outside our own »).
- *Symposium sur la gestion des collections en cas de situation d'urgence dans les musées (« Emergency Management in museums: collections, a pending chapter »), rencontre organisée par le ministère espagnol de la Culture à Madrid, le 16 février 2006.*
- Symposium international « La Conservation en trois dimensions : plans d'urgence, expositions, numérisation » organisé par la Bibliothèque nationale de France à Paris, le 8 mars 2006.
- Séminaire sur la gestion des collections privées dans les musées, organisé par l'institut universitaire technologique de Yildiz, faculté d'art et design d'Istanbul (Turquie), du 12 au 15 avril 2006. Titre de la présentation : Activités de l'ICOM pour la Protection des musées dans les situations d'urgence.

Parallèlement, la publication du programme MEP « sur les actes du 'Symposium international Patrimoine culturel : prévention et gestion des catastrophes', musée Salar-Jung, Hyderabad (Inde), 23-27 novembre 2003 », a été distribuée aux participants des séminaires, colloques, symposiums, etc.

VII.1.b. Le MEP sur le Web

Les pages MEP consacrées au *Module 4-Education Strategy* du programme ont été mises à jour en ligne sur le site Web de l'ICOM (http://icom.museum/mep_module4.html).

La publication MEP sur les actes du Symposium international « Patrimoine culturel : prévention et gestion des catastrophes », musée Salar-Jung, Hyderabad (Inde), 23-27 novembre 2003, a été mise en ligne à cette adresse : http://icom.museum/disaster_preparedness_book/index.html.

VII.1.c. La bibliographie MEP

La bibliographie MEP, initiative de l'ICOM, permet d'identifier des publications sur divers aspects de la prévention et de la gestion des situations d'urgence, ouvrages pouvant s'avérer utiles à ceux qui mettent en oeuvre des activités associées aux différents modules du Programme d'urgence dans les musées.

Conscient que les experts intervenant dans les activités d'enseignement ou de tutorat associées aux formations MEP pourraient tirer profit d'informations bibliographiques ainsi que de résumés et de documents complets, le Getty Conservation Institute a élargi la portée de la bibliographie, qui propose désormais les informations et les ressources nécessaires pour planifier des activités pédagogiques MEP.

Cette bibliographie fait l'objet d'une mise à jour périodique.

VII.2. Production de documents utiles et de bases de données MEP

VII.2.a. Base de données sur les formations et les conférences

Des études approfondies ont été menées sur la gestion des risques à travers le monde. Le Service des Activités de programme a recueilli les informations existant sur les activités de formation et sur les événements passés, présents et futurs concernant la prévention et la gestion des catastrophes qui affectent le patrimoine culturel ; toutes ces informations alimentent une base de données régulièrement mise à jour.

VII.2.b. Base de données de diffusion

Une base de données contenant environ 700 entrées a été créée pour optimiser la diffusion des publications MEP. La liste comprend les grandes bibliothèques (universités et institutions liées au patrimoine culturel) ; les Comités nationaux de l'ICOM (116), les Comités internationaux (29), les Organisations régionales (6) et les Organisations affiliées (15) ; le Conseil exécutif de l'ICOM ; les partenaires de l'ICOM (ICOMOS, ICCROM, Getty Conservation Institute, Fédération mondiale des Amis de musées, etc.) ; ainsi que quelques journalistes spécialisés dans les questions liées au patrimoine culturel et des spécialistes (y compris les auteurs) du monde entier qui s'intéressent au sujet traité par les publications. Cette base de données est régulièrement mise à jour.

VII.2.c. Documentation

En matière de prévention et de gestion des situations d'urgence, l'ICOM a réuni et met à jour des informations sur les institutions/associations actives dans ce secteur, sur les professionnels déjà formés dans ce domaine, sur la nature des documents scientifiques disponibles et sur des bibliographies et des sites Web intéressants.

VII.3. Réseau MEP de professionnels et d'institutions

Le programme MEP crée un réseau de professionnels et d'institutions tenus en permanence informés sur l'évolution des activités menées dans ce domaine.

Ces professionnels dévoués et aux spécialités multiples font partie d'un groupe actif dans toutes les régions du monde. A plusieurs occasions, ils ont manifesté leur engagement en faveur du programme MEP en diffusant les résultats obtenus et en servant de contacts locaux. Ce réseau fait l'objet d'une mise à jour périodique.

VII.4. MEP et stratégie de collecte de fonds

Durant la période couverte par ce rapport, l'ICOM a recherché des aides financières auprès de plusieurs institutions : le ministère français des Affaires étrangères (mai 2005), l'ambassade du Japon en Thaïlande, la délégation japonaise à l'UNESCO, la délégation coréenne à l'UNESCO (mai 2005), le fonds Prince Claus (juin 2005), l'Office régional de l'Asie du Sud-est de la Fondation Rockefeller, à Bangkok (août 2005), le ministère néerlandais des Affaires étrangères (septembre 2005) – qui a financé les précédentes activités du programme MEP – et, enfin, la Fondation de Corée (mars 2006).

VII.5. Module 4 du programme MEP – Initiative Éducation, cours TIEM (Teamwork for Integrated Emergency Management)

LE COURS SUR LE TRAVAIL D'ÉQUIPE ET LA GESTION INTÉGRÉE DES SITUATIONS D'URGENCE (« TEAMWORK FOR INTEGRATED EMERGENCY MANAGEMENT ») EST ORGANISÉ EN PARTENARIAT AVEC LE GETTY CONSERVATION INSTITUTE ET L'ICCROM.

Ce cours et ses activités pédagogiques s'intéresseront aux moyens – notamment évaluation, prévention et gestion des situations d'urgence – de réduire les risques provoqués par des catastrophes, grâce à une gestion intégrée des situations d'urgence dans les musées et autres institutions culturelles. Conçu pour aider les musées et autre personnel concerné par le patrimoine à évaluer les risques, ainsi qu'à prévenir et à gérer les catastrophes naturelles et humaines, ce cours sera proposé sous forme d'un projet stratégique de plusieurs années.

Avant d'élaborer le programme du cours TIEM, les trois partenaires avaient entrepris des études, au niveau international, sur les activités de formation concernant la gestion des risques et, en particulier, sur les programmes destinés aux professionnels de musée.

Outre les documents déjà élaborés par les partenaires MEP, des informations ont été recueillies sur les programmes pédagogiques professionnels (stages pratiques de deux jours, formations à distance, etc.).

Pour de plus amples informations concernant d'autres formations et ateliers sur le thème de la gestion des risques, veuillez consulter les pages Web de l'ICOM à ces adresses :

http://icom.museum/disaster_relief/training.html et

http://icom.museum/disaster_relief/conferences.html.

Avec les partenaires MEP, l'ICOM a également exploré les précédentes expériences de formation dans le domaine des archives, bibliothèques et monuments organisés par l'ICA, l'IFLA et l'ICOMOS.

Ces études et la contribution fondamentale de spécialistes tels que Rohit Jigyasu (architecte, urbaniste et consultant en conservation), Barbara Roberts (conservateur et consultante pour la prévention des catastrophes), Bryan Hanley (responsable des services de sécurité, National Library of Australia) et Earl Kessler (centre asiatique de prévention des catastrophes), ont permis aux partenaires d'élaborer le cours TIEM.

VII.5.A. LE COURS PILOTE TIEM EN ASIE

Le premier cours TIEM (Teamwork for Integrated Emergency Management) est actuellement mis en œuvre en trois phases se déroulant sur une période de huit mois (août 2005-juin 2006), sous forme d'un apprentissage collaboratif et d'un renforcement des compétences.

Phase 1 : Atelier initial (deux semaines, en août 2005) à Bangkok (Thaïlande) afin d'entamer une première approche des thèmes du programme TIEM.

Phase 2 : Tutorat à distance et travaux pratiques dans les musées des participants (septembre 2005 à mars 2006) ; durant cette période, sur un site Web intranet mis à leur disposition pour la communication et comme outil d'apprentissage, les participants ont exploré l'évaluation des risques pour les musées et les étapes élémentaires d'un plan d'urgence.

Phase 3 : Atelier de bilan final (une semaine, en juin 2006) à Séoul (Corée du Sud), durant lequel débutera un processus d'évaluation des résultats du cours.

La stratégie d'éducation MEP a fait l'objet d'un processus constant de contrôle et d'évaluation, sous la direction des partenaires, pour assurer la conformité aux objectifs du programme MEP en général.

Sujets traités par le programme TIEM

Le programme tiendra compte de la différence des institutions en termes de ressources, de taille, de culture, de traditions, etc. L'enseignement insistera donc sur la manière dont, en matière de gestion intégrée des situations d'urgence, les musées peuvent adapter leurs approches à leurs propres contextes. Voici donc les sujets envisagés pour le premier cours pilote lancé en Asie en août 2005 et qui, selon les contextes et les régions, demanderont à être adaptés et modifiés : une introduction au concept de gestion intégrée des situations d'urgence affectant les bâtiments muséaux, les collections et les opérations institutionnelles ; terminologie et définitions ; processus/cycle de la gestion intégrée des situations d'urgence ; les différents types de risques et leur nature ; l'analyse des risques ; méthodologies d'évaluation des risques et de la vulnérabilité ; perception des risques ; création d'alliances professionnelles et techniques avec les fournisseurs locaux/nationaux/régionaux de prévention et de gestion des situations d'urgence ; création d'une assistance et d'alliances locales (sociales, politiques et économiques) ; développement et mise en œuvre de plans et de stratégies d'urgence avant (prévention et réduction), pendant (réactions) et après (rétablissement) la situation d'urgence ; transfert des risques : les assurances et les musées ; stratégies de maintenance des bâtiments ; techniques de gestion des collections ; outils de planification en matière de gestion des situations d'urgence ; et, enfin, traditions locales et réduction des risques.

Participants

Le nombre des participants du cours pilote sera limité aux équipes institutionnelles sélectionnées parmi 10 institutions (8 musées et 2 universités possédant une section d'études muséologiques) de 8 pays d'Asie :

Cambodge	Musée national du Cambodge, Phnom Penh
Inde	Musée national, Bhopal
Japon	Musée national d'ethnologie, Osaka
Corée du Sud	Musée national de Corée, Séoul
Philippines	Musée national des Philippines, Manille Université des Philippines, Diliman
Sri Lanka	Musée national de Colombo, Colombo
Thaïlande	Musée national de Thaïlande, Bangkok
Vietnam	Musée national d'ethnologie, Hanoi Université de la culture d'Hanoi

Spécificités du cours TIEM

Les partenaires se sont efforcés d'élaborer un cours pouvant proposer quelque chose de différent et/ou de complémentaire par rapport aux autres offres de formation portant sur le même sujet. Pour l'heure, les quelques spécificités dégagées semblent donner au cours TIEM sa « raison d'être » en matière de protection du patrimoine culturel.

Deux universités participent au cours en vue d'un développement et d'une diffusion de la méthodologie de formation à l'échelon local

Afin de généraliser au niveau national et régional l'approche et la méthodologie employées par le cours TIEM, deux universités – l'université des Philippines (Diliman) et l'université culturelle de Hanoi (Vietnam) – ont été invitées à participer pendant toute la durée du cours.

Approche régionale : Asie du Sud, Asie du Sud-est et Asie de l'Est

Ce cours TIEM pilote a été lancé en Asie, région qui, parce qu'elle offre un territoire vaste et complexe, se prête parfaitement à cette approche expérimentale. D'une difficulté attendue, la diversité linguistique s'est transformée en atout pour le développement d'outils de méta-communication tels que : exercices pratiques, « exercices blancs », simulations, études de cas illustrées, etc.

Deux institutions participantes sont d'un pays hors Asie

La participation de deux institutions issues d'un pays non asiatique – l'Institut canadien de conservation, jouissant déjà d'une grande expérience en formation à la gestion des risques, et le musée de Hamilton, au Canada – a permis d'instaurer un dialogue et un rapprochement

extrarégionaux, mais aussi de comprendre que, en matière de gestion des risques, certaines questions transcendent les frontières et peuvent être traitées selon différentes approches.

Diversités parmi les musées participants

Les participants au cours sont des institutions de préférence à des individus, afin d'obtenir un effet local durable d'envergure et d'impliquer les institutions déjà formées à la formation d'autres musées de la même région.

Les musées participants sont tous des musées nationaux qui présentent de nombreux problèmes en commun malgré leur diversité : différents types de collections (sciences naturelles, beaux-arts, ethnographie...) ; différents contextes socio-économiques ; différentes tailles en termes d'effectifs de personnel ; différents cadres organisationnels ; différents types de musées (universitaire aux Philippines et à Osaka ; écomusée...) ; différente composition des bâtiments (un seul bâtiment ou, au contraire, de multiples bâtiments spécialisés) ; différence d'ancienneté des bâtiments (récent, moderne ou, au contraire, historique), etc.

Respect des traditions locales

L'approche TIEM montre combien il est important de respecter les traditions locales dans la gestion des risques. Tout au long du cours, des mesures de réduction traditionnelles – et parfois oubliées – pour gérer les risques ont été identifiées, collectées et examinées. A l'issue du cours, elles seront diffusées au niveau international.

Travail en équipe dans les musées participants

Chaque musée participant crée une équipe qui fera office de comité de gestion des risques. Ce comité doit être représentatif des principales fonctions du musée.

Équipe d'instructeurs : pluridisciplinaire, interculturelle, etc.

Les enseignants du cours comprennent des professionnels opérant dans les domaines de la gestion du patrimoine, de la sécurité et des risques, particulièrement – mais pas exclusivement – dans la région où l'activité de formation a été mise en place. Les instructeurs du cours TIEM sont des spécialistes de la sécurité et de la conservation issus des Comités internationaux de l'ICOM, jouissant d'une grande expérience dans un ou plusieurs des sujets au programme. Ont également contribué au cours des instructeurs associés au Centre asiatique de prévention des catastrophes, organisation non culturelle de gestion des risques.

Théorie, études de cas et exercices pratiques

Le programme du cours TIEM est dispensé à travers un mélange combinant enseignement en classe – avec exercices de simulation et exercices pratiques – et enseignement à distance – avec travaux pratiques qui se dérouleront dans les institutions des participants.

Un musée national à disposition pour les exercices de simulation, la manipulation, etc.

La conception du cours TIEM est partie d'un principe : un musée – ou une partie d'un musée – pourrait être utilisé pendant toute la durée de la formation. Durant la phase de tutorat à distance, chaque participant dispose de son propre musée pour l'évaluation des risques et autres activités. Durant les phases en atelier, le musée national de Bangkok (Thaïlande) était disponible. Durant la phase 1, le Comité national thai de l'ICOM a pris en charge l'organisation locale de l'atelier.

Équipements disponibles pour le cours

Durant l'atelier de la phase 1, une « bibliothèque MEP » était à la disposition des participants, qui proposait des exemples de plans d'urgence issus du monde entier et une littérature spécialisée. Instructeurs, tuteurs et participants ont également pu consulter en ligne la bibliographie MEP, qui contient des citations de publications (au format papier ou électronique) sur divers aspects de la gestion intégrée des situations d'urgence. La bibliographie MEP est disponible sur le site Web de la fondation Getty (<http://gcibibs.getty.edu/asp/>).

Le site web du cours TIEM – accessible aux partenaires, instructeurs et participants – a été mis en place pour faciliter les travaux de l'apprentissage à distance (phase 2).

Durée : 8 mois répartis entre ateliers et apprentissage/tutorat à distance

Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à une gestion intégrée des situations d'urgence est un processus à long terme qui, pour être efficace, ne peut se contenter de cours ou d'ateliers sommaires. C'est pourquoi le programme TIEM fait l'objet d'un cours de huit mois, combinant deux ateliers en classe et un programme d'activités (création-renforcement des compétences) coordonnées et guidées que les participants réalisent dans leurs propres institutions.

Engagement institutionnel

Les participants du cours viennent de musées qui ont manifesté le désir d'entreprendre une évaluation des risques et une prévention des situations d'urgence au sein de leurs institutions et qui, dans ce but, se sont engagés à investir du personnel sur une période de huit mois. Des accords ont été passés avec les responsables de ces institutions, qui signent eux-mêmes les rapports mensuels.

Approche intégrée

La conception du programme TIEM tient compte de tous les aspects liés à la gestion des risques dans les musées ; par exemple : le paysage et l'environnement local, le bâtiment, les locaux, le personnel, le public, les acteurs, les responsables et les collections.

Participation de la communauté

Que ce soit dans un musée ou dans un autre site au sein d'une communauté, la protection et la sécurité du patrimoine culturel relèvent de la responsabilité d'un groupe divers présent à la fois dans et hors de l'institution. Parmi ces personnes, citons le personnel assumant des fonctions administratives, techniques et logistiques, ainsi que les acteurs (locaux, nationaux ou régionaux) intervenant dans les situations d'urgence (par exemple, services de secours et de lutte contre l'incendie, services de prévention, Croix-rouge, etc.) et diverses parties prenantes de la communauté.

VII.5.B. RESULTATS DU COURS TIEM

- § Le programme et la méthodologie de formation du cours pilote ;
- § Les outils documentaires de support (bases de données, publications inventoriées et classées, etc.) ;
- § Les documents de support de formation élaborés par les instructeurs et les trois partenaires ;
- § Une bibliographie en ligne liée à la gestion intégrée des situations d'urgence ;
- § Un réseau et des alliances avec des organisations internationales, régionales et locales pour la gestion du patrimoine et/ou des risques ;
- § Un groupe de conseillers, d'instructeurs et de tuteurs en matière de gestion intégrée des situations d'urgence, dont un certain nombre de spécialistes venus d'Asie ;
- § 10 institutions de la région asiatique bénéficiant de meilleures compétences pour la gestion intégrée des situations d'urgence ;
- § 8 évaluations des risques institutionnels (seulement pour les musées) ;
- § 8 plans d'urgence institutionnels de base et stratégies de prévention ;
- § La production d'outils de communication (brochures, affiches, etc.) ;
- § La diffusion des résultats MEP (liés au cours pilote) dans le cadre de plusieurs activités (réunions, sites Web, etc.) ;
- § L'évaluation du cours pilote.

VII.5.C. ACCORD ENTRE LES PARTENAIRES TIEM

Les trois institutions partenaires ont signé un amendement à leur accord initial, applicable jusque fin juin 2006, pour pouvoir conclure le cours TIEM pilote et mener l'évaluation finale en Asie.

VII.5.D. ÉVALUATION TIEM

L'évaluation du cours pilote permettra aux partenaires d'identifier les aspects positifs et négatifs de cette expérience de formation, ainsi que d'explorer les possibilités futures de coopération et d'amélioration du contenu.

VII.6. LE PROGRAMME MEP DEMAIN

La méthodologie de formation et les outils élaborés en partenariat avec le GCI et l'ICCROM pour le programme « Teamwork for Integrated Emergency Management » pourraient être adaptés et traduits dans d'autres langues. Dans cette perspective, les partenaires ont commencé d'explorer quelques propositions :

- § En Espagne, en élaborant différentes options de formation : même format que le cours pilote réalisé en Asie (combinaison, sur 8 mois, d'ateliers et d'apprentissage à distance) ; uniquement des ateliers (sur deux jours, une semaine, deux semaines...) ; uniquement un apprentissage à distance en coopération avec l'*Universidad Nacional de Educación a Distancia* (UNED) ;
- § En Amérique latine, avec l'appui de l'*Agencia Española de Cooperación Internacional* (AECI) ; le ministère espagnol de la Culture et, en particulier, le Groupe de travail pour la protection des collections dans les situations d'urgence, pourraient servir de lien avec l'AECI ;
- § En Europe du Sud-est, dans les États arabes et en Afrique, en coopération avec l'UNESCO.

VIII. L'initiative de secours aux musées en cas de catastrophe (DRFM)

La participation de l'ICOM à la mobilisation internationale face au tsunami du 26 décembre 2004 a donné lieu à une triple création : un groupe d'intervention de secours en cas de catastrophe (Disaster Relief Task Force), un fonds de secours en cas de catastrophe (Disaster Relief Fund) et un site Web DRFM (Disaster Relief for Museums) dédié aux interventions de secours en cas de catastrophe. Le Groupe d'intervention se compose d'un groupe pluridisciplinaire d'experts venant de musées, dont le principal objectif est de coordonner, via le fonds DRFM, l'aide internationale apportée aux musées se trouvant dans les zones touchées par des catastrophes. Le savoir acquis, le réseau professionnel mis en place et la documentation collectée grâce au programme MEP au cours des trois dernières années, autant de facteurs qui ont permis de créer rapidement et efficacement le site Web DRFM.

VIII.1. Site Web DRFM

L'ICOM continue de fournir sur le site Web DRFM des informations actualisées concernant les musées confrontés à des catastrophes naturelles ou humaines. Le site Web DRFM, initialement consacré à la région touchée par le tsunami en décembre 2004, porte aujourd'hui sur les catastrophes survenant partout dans le monde. http://icom.museum/disaster_relief/

VIII.2. Fonds DRFM

L'ICOM a créé un fonds DRFM pour garantir les coûts liés aux aides à apporter aux musées frappés par des catastrophes, assistance qui se traduit par de multiples actions : campagnes médiatiques de sensibilisation du public, enquêtes sur le terrain, projets d'assistance, programmes de création-renforcement des capacités *post facto*, production d'outils de gestion des risques ou, enfin, toute autre action jugée nécessaire.

Montant du fonds DRFM, en mars 2006 : 48077,15 euros.

VIII.3. Groupe d'intervention DRFM

Un Groupe d'intervention a été mis en place pour pouvoir rapidement réagir et coordonner les actions lorsqu'une catastrophe (humaine ou naturelle) affecte des musées. Ce Groupe est actuellement présidé par M. Thomas Schuler.

IX. ICOM-CC

(voir le bulletin de la Conférence de l'ICOM-CC : <http://www.icom-cc2005.org/Documents/ICOM-CC2005-Congress-Newspaper.pdf>)

Après le succès du premier Forum des musées – sur le thème « Participation de la communauté à la conservation » – organisé par l'ICOM-CC en étroite collaboration avec le Secrétariat de l'ICOM, à Rio de Janeiro (Brésil) en septembre 2002, l'ICOM a renouvelé l'expérience en organisant le Second Forum des musées, à l'occasion de la 14^e réunion triennale de l'ICOM-CC, du 12 au 16 septembre 2005 à La Haye, aux Pays-Bas. A cette occasion, le Forum des musées s'est divisé en deux parties : l'une consacrée aux « Musées et situations d'urgence » (pour laquelle le Secrétaire général a assuré l'introduction, la Spécialiste de Programme assurant la modération des débats menés en table ronde), l'autre portant sur la participation du public à la conservation (M. Nicholas Stanley-Price, ICCROM, a assuré l'introduction et Samuel Cane, Royaume-Uni, la modération des débats menés en table ronde).

Au total, ont été sélectionnés pour les deux parties du Forum 6 principaux intervenants venus de différents pays (Inde, Turquie, Royaume-Uni et Cambodge, Pays-Bas et Mexique). La partie consacrée au thème « Musées et situations d'urgence » était organisée par le Secrétariat de l'ICOM. Les deux orateurs choisis étaient M. Rohit Jigyasu et Mme Nevra Ertürk.

La Fondation Getty a contribué à la Conférence de l'ICOM-CC en finançant la participation des bénéficiaires de bourses (75 000 euros) et une partie des coûts liés aux publications préliminaires (15 000 dollars en 2005).

Le Conseil nouvellement élu de l'ICOM-CC et son président, M. Jan Wouters, souhaitent poursuivre cette expérience fructueuse avec le Secrétariat de l'ICOM à l'occasion de la prochaine réunion de l'ICOM-CC, en septembre 2008 à New Delhi, en Inde.

X. Programme de stages et personnel temporaire

X.1. Stagiaires

Dans la mesure de l'espace disponible, le Service des Activités de programme accueille des stagiaires pour l'aider dans ses travaux et pour offrir une expérience aux jeunes professionnels de musée. Ainsi, au cours de cette période, ont été recrutées pour une période déterminée les personnes suivantes :

Julien Adnet, titulaire d'un D.E.S.S. en gestion du patrimoine et d'un D.E.A. en droit international, essentiellement pour apporter son aide dans les activités menées par l'ICOM pour lutter contre le trafic illicite.

Anne-Sophie Autran, étudiante de deuxième année à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, se spécialisant dans la protection du patrimoine culturel, notamment dans la lutte contre le trafic illicite et le cadre juridique permettant de protéger les biens culturels.

Aline Bodin, titulaire d'une maîtrise d'histoire de l'art et préparant une maîtrise sur le patrimoine culturel, Master 2 IUP Métiers du Patrimoine. Jusqu'en juin 2005, elle a travaillé, entre autres, au Programme d'urgence dans les musées et à l'atelier sur l'utilisation des nouvelles technologies dans les musées des Îles du Pacifique.

Carrie Farrell (présente depuis 2004), qui termine une maîtrise d'histoire de l'art en études muséologiques à l'université de Leicester, en Angleterre, a travaillé en août et septembre 2005 à la 14^e réunion triennale de l'ICOM-CC et au Programme d'urgence dans les musées. Elle travaillera pour le Comité international du Bouclier bleu jusqu'en septembre 2006.

X.2. Personnel temporaire

Isabelle Brioso a travaillé d'avril à juillet 2005 à l'atelier sur l'utilisation des nouvelles technologies dans les musées des Îles du Pacifique, ainsi qu'à d'autres activités.

XI. Autres activités et responsabilités

Le Service des Activités de programme participe également au comité de sélection des Projets spéciaux, au Groupe de travail interculturel, au Groupe de travail sur les Comités nationaux et les Organisations régionales et, enfin, à l'initiative conjointe ICOM/FMAM sur le tourisme culturel.

D'autre part, l'ICOM a été invité à participer (en juin 2005) à la réunion sur le rôle de la gestion des risques dans les programmes et les activités à venir de l'ICCROM, rencontre qui s'est déroulée en présence de tout le personnel professionnel de l'ICCROM et des représentants d'autres institutions – l'ICN-Pays-Bas, l'Institut canadien de conservation, le Musée canadien de la nature, etc. Les débats ont porté sur les moyens d'encourager l'intégration de la gestion des risques, de la conservation préventive et des stratégies de maintenance dans les politiques nationales appliquées en matière de conservation.

L'ICOM entreprendra, avec le Centre du patrimoine mondial (WHC) de l'UNESCO, une étude sur les Sites du patrimoine mondial afin de prouver que le musée – et, plus généralement, les objets mobiliers – fait partie de la Liste du patrimoine mondial, soit comme musée en soi, soit comme partie d'un complexe, soit comme contenu d'un patrimoine répertorié. Les objets mobiliers exigent des mesures, des méthodologies et des techniques de protection spécifiques. L'ICOM étant à même de fournir ces compétences, une coopération de travail et un partenariat avec le WHC pourraient être envisagés.

L'ICOM collabore également, de même que le Comité international du Bouclier bleu, à l'élaboration de la stratégie du WHC pour réduire les risques que font peser les catastrophes sur les biens du patrimoine mondial.

Enfin, l'ICOM a fourni au Conseil des Affaires culturelles et au Centre national d'études et de protection des biens culturels, à Taiwan, une liste d'experts internationaux en gestion des risques et des sinistres en vue du colloque international sur la gestion des crises et le patrimoine culturel, rencontre qui se tiendra en mai 2006, à Taipei (Taiwan).

3. SERVICE DE LA COMMUNICATION ET DES PUBLICATIONS

Mission

- Promouvoir l'Organisation au sein de la communauté muséale, ainsi que parmi les partenaires de l'ICOM ;
- Diffuser les informations à l'intérieur et à l'extérieur de l'Organisation ;
- Soutenir les activités de l'ICOM en général et participer aux campagnes de sensibilisation ;
- Développer et actualiser les outils d'information et la communication institutionnelle, en particulier les *Nouvelles de l'ICOM*, le site Web et les listes de diffusion ;
- Gérer et diffuser les publications du Secrétariat et aider les Comités à créer et à produire leurs publications ;
- Rédiger des discours pour le Président et le Secrétaire général.

Ressources humaines

- Webmestre : Carla Bonomi
- Rédactrice trilingue : Lysa Hochroth

Le Service Communication et publications remplit au quotidien et par des activités planifiées la mission ci-dessus décrite. Son rôle consiste essentiellement à assurer la communication interne et externe de l'Organisation, y compris en produisant les publications en ligne et imprimées de l'ICOM. La webmestre et la responsable des Publications gèrent ces travaux, en coordination avec d'autres membres du Secrétariat, en toute efficacité, harmonie, autonomie et complémentarité.

La webmestre est responsable de toutes les questions concernant le site Web et la politique Internet, la responsable des Publications, de toutes les questions relatives aux publications .

Depuis son entrée à l'ICOM, le 21 mars 2005, la responsable Publications (rédactrice) est seule chargée de gérer la production des publications de l'ICOM – collaboration, supervision, gestion (ou responsabilité à part entière) de la conception et de la présentation, rédaction, traduction, révision, correction, impression et diffusion –, notamment de quatre numéros des *Nouvelles de l'ICOM* (en anglais, français et espagnol, y compris contenu thématique et iconographie), du numéro 12 des *Cahiers d'étude* (INTERCOM), et du *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées* (en anglais, français et espagnol).

La relation entre site Web et publications imprimées s'est enrichie de liens hypertexte, d'informations actualisées sur les publications en ligne (la liste des publications sera mise à jour durant l'été 2006) et d'un contenu supplémentaire qui, sur le site Web, met en valeur la revue des *Nouvelles de l'ICOM* grâce à une nouvelle rubrique : « Fichiers thématiques ».

Fonctions de la « Responsable des Communications »

A noter que les fonctions auparavant assumées (durant plus de dix ans) par une « Responsable de la Communication et des publications » ont été intégralement reprises par la webmestre et la rédactrice trilingue. Pour l'essentiel, ces fonctions consistent à répondre aux demandes du public et des membres par téléphone et par e-mail (Relations publiques), à répondre aux demandes des journalistes, à organiser la couverture médiatique du Secrétaire général et du Président de l'ICOM (Relations avec la presse) et, enfin, à promouvoir les publications. En guise d'exemple, citons le rôle de la rédactrice dans l'élaboration des discours de la Présidente de l'ICOM, où la

représentation mondiale de l'Organisation se définit en partie par la structure et l'actualité thématiques de certains propos.

Personnel temporaire

Au cours de la période d'un an examinée, l'ICOM a recruté du personnel temporaire pour aider le Service, sous la supervision de la responsable des publications et de la webmestre.

(Publications) Carmela Riposa (Assistante éditoriale, Cahiers d'étude n°12, INTERCOM), à temps partiel, de novembre 2005 à janvier 2006

(Site Web) Thibaud Defecques (Assistant développeur Web), à temps complet de mai 2005 à juillet 2005

Stagiaires de courte durée

Le service des publications a bénéficié de l'aide de stagiaires – d'abord Clémence Latour-Perrier (à temps complet de juillet à septembre), puis Thibault Denisty (à temps complet de septembre à janvier), ainsi que Carrie Farrell (une journée par semaine, de novembre à mars). L'organisation, la formation et la supervision de ce personnel ont nécessité de multiples actions et interventions – réunions sur des sujets de thèse, informations générales relatives à l'ICOM, formation aux compétences bureautiques de base et processus informel d'évaluation. Certains ont soumis des rapports sur leur stage. Outre les stagiaires du Service publications, d'autres (Anne-Sophie Autran, Julien Adnet, Andrea Echtenkamper et Amy Longard) ont contribué au contenu et aux articles des *Nouvelles de l'ICOM*, et aidé à préparer et à organiser les « fichiers thématiques » de recherche pour chacun des numéros de la revue.

Activités

Durant cette période, le Service a déployé ses activités en essayant de remplir sa mission, conformément aux objectifs du **Plan stratégique 2001/2007** adopté en juin 2005 à Paris (France).

Objectif stratégique 1 : l'ICOM produit et diffuse des connaissances

Le site Web de l'ICOM : une source d'informations professionnelles internationales

Le site Web est devenu un outil fondamental pour communiquer et diffuser des informations concernant l'ICOM, sans compter qu'il permet aux membres de l'ICOM et aux présidents des comités de participer activement à la vie de l'Organisation. Grâce à la création permanente de nouvelles pages et à la mise à jour régulière du site, il est devenu un outil de travail essentiel de plus en plus consulté.

Face à l'augmentation constante du volume des informations publiées, il a été nécessaire de reconcevoir le site en le dotant d'une nouvelle architecture, tâche aujourd'hui menée à bien. La migration de l'ancien site vers le nouveau s'est achevée fin 2005. Comités nationaux, Comités internationaux et Organisations affiliées, tous possèdent désormais leur page Web spécifique offrant des informations générales, des informations de contact, des adresses de sites Web et des liens avec la page des publications. Grâce à ce lien entre site Web principal de l'ICOM et sites Web des Comités, les membres peuvent plus aisément consulter les documents et les informations clés concernant chacun des comités.

Outre les pages sur l'Organisation et sur ses activités, sur son fonctionnement et sur ses comités, le site Web fournit des informations professionnelles sur les musées. En proposant des

liens vers les autres sites professionnels et vers les autres sources muséales, il sert de bureau central regroupant les informations sur les musées.

Le développement en cours s'effectue, comme d'habitude, en collaboration avec la documentaliste de l'ICOM. A noter, en particulier, que la section consacrée au Code de déontologie s'est enrichie de liens utiles et, que désormais, le nouveau *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées* (version 2004) est disponible en ligne en six langues. Quant aux versions en anglais, en français et en espagnol du *Code* récemment publié, elles seront bientôt disponibles en ligne sous leur nouveau format de 24 pages. En outre, la publication « *Patrimoine culturel : prévention et gestion des catastrophes* » est à présent disponible gratuitement sur le site Web.

Sensibilisation des membres à l'utilisation du site Web. Durant cette période, des mesures ont été prises pour promouvoir l'utilisation du site Web auprès des membres via les *Nouvelles de l'ICOM* et le forum ICOM-L. Ainsi la revue fournit-elle des liens Internet avec diverses sections du site Web afin d'orienter les lecteurs vers de nouvelles informations à leur disposition. En prolongement aux *Nouvelles de l'ICOM* et à ses rubriques « Gros plan » et « Musées du monde », les sujets traités font désormais l'objet de textes et d'images supplémentaires – notamment études, bibliographies et liens Internet – publiés sur le site Web, ce qui témoigne d'une meilleure coordination des efforts déployés par l'Organisation en matière d'édition papier et électronique.

Hébergement de Object ID, site Web « satellite »

Le site Web de l'ICOM héberge également un site « satellite » consacré à *Object ID*, norme internationale de description des objets culturels (voir le rapport du Service des Activités de programme). Cet outil est un site Web en anglais, en espagnol et, maintenant, en français, qui présente la liste de contrôle Object ID, mais aussi des publications, des nouvelles et des liens utiles. La liste de contrôle *Object ID* est aujourd'hui disponible en six langues (anglais, français, espagnol, arabe, russe et chinois).

Communication électronique : listes de discussion ICOM-L et ADCOM-L

ICOM-L est une liste de discussion électronique exclusivement réservée à des sujets concernant l'ICOM et aux annonces de ses activités. L'inscription au forum ICOM-L est libre et gratuite. ICOM-L compte environ 1100 membres.

ADCOM-L est une liste de discussion électronique centrée sur des sujets en lien direct avec le Comité consultatif de l'ICOM ; elle est réservée aux membres. Les membres du forum ADCOM-L sont automatiquement inscrits à ICOM-L.

Les deux listes de distribution de l'ICOM sont régulièrement utilisées par les services Communication et Administration de l'ICOM pour diffuser des informations sur l'Organisation.

Moyens d'information et outils de communication

Relations avec la presse

Malgré une réduction des effectifs, le Service a déployé d'importants efforts pour maintenir des relations avec la presse et pour publier périodiquement des communiqués de presse afin de diffuser des informations sur l'ICOM. Dans cette perspective a été mis en place, en collaboration avec le Service Administration, un nouveau programme de travail en équipe. Quant au Service Communication, il a continué à répondre aux demandes des journalistes, à organiser des interviews et à collecter les coupures de presse. Pour promouvoir les activités de l'ICOM, ont été diffusés les communiqués de presse et les déclarations qui suivent :

Les musées, pont entre les cultures, Journée internationale des musées 2005

Les musées et les jeunes, Journée internationale des musées 2006

Promouvoir le recours à la médiation pour résoudre les conflits sur la propriété des objets appartenant aux collections des musées : déclaration par la Présidente de l'ICOM, Alissandra Cummins – Février 2006

Le Service a finalisé et traduit un **kit de presse** sur l'ICOM dans les trois langues officielles de l'ICOM, disponible sur notre site web.

La couverture médiatique décrite ci-après montre ce que Carla Bonomi et/ou Lysa Hochroth et/ou Joëlle Thibet et/ou Margarida Ascenso ont organisé, principalement pour le Secrétaire général mais aussi, parfois, pour le Conseil exécutif ou autre personnel, en termes de couverture médiatique (émissions radio/télévisées et articles/interviews/citations dans la presse écrite).

Couverture médiatique

En 2005 :

Avril 2005	Agence de presse chinoise, Liu Fang
Mai 2005	Brésil, Theago Reytez, Agence Folha, interview avec le Secrétaire Général
Juin 2005	<i>Le Figaro Magazine</i> , citation du Secrétaire Général pour un article d'Emilie Trévert (trafic illicite)
Juillet 2005	<i>Deutschewelle</i> , Denis Stuta, interview avec le Secrétaire Général
Septembre 2005	France 2, informations/publications transmises pour le programme « Compléments d'enquêtes »
Septembre 2005	PBS/Washington, DC, transmis <i>Pillage à Angkor</i> pour l'émission télévisée « Religion and Ethics News Weekly »
Novembre 2005	France 5/TV, informations d'ICOM-Italie sur la privatisation des musées (Daniele Jallá, Président d'ICOM Italie)
Novembre 2005	Capital/France, interview téléphonique avec le Secrétaire Général par Eric Wattic
Novembre 2005	<i>New York Times</i> , article de Alan Riding, citation de Geoffrey Lewis
Décembre 2005	<i>The Standard</i> , Hong Kong, interview de Margot Cohen avec le Secrétaire général

En 2006 :

Janvier 2006	<i>1244 Films</i> , interview avec le Secrétaire Général par Eric Mazer
Janvier 2006	Bloomberg, interview avec Bernice Murphy
Janvier 2006	<i>Expansion</i> , presse espagnole, interview avec le Secrétaire Général
Février 2006	<i>Le Télégramme</i> , interview avec Jennifer Thévenot
Février 2006	BBC/Radio programme, interview avec le Secrétaire Général sur le vol des œuvres d'art
Mars 2006	<i>Publico</i> (Portugal), interview téléphonique avec le Secrétaire Général

Cahiers d'étude

La série des *Cahiers d'étude*, née en 1995, diffuse des informations auprès de l'ensemble des membres de l'ICOM sur les travaux réalisés par les Comités internationaux. Cette revue donne un aperçu et une connaissance de la discipline en question et des discussions menées par les comités et les groupes de travail. A l'origine publication bilingue anglais/français, la série des *Cahiers d'étude* paraît en version trilingue (anglais, français et espagnol) depuis avril 2002 (n°10).

N°12 consacré à INTERCOM (Gestion) et publié en mars 2006.

Les numéros épuisés des *Cahiers d'étude* (n°1 à 9) ont été publiés en ligne au format PDF afin d'être accessibles au plus grand nombre. Les numéros encore en cours d'impression sont vendus via le réseau de distribution de l'ICOM.

Les *Cahiers d'étude* suivants sont à présent disponibles en ligne :

1. ICOM-CC (Comité international de l'ICOM, Conservation)
2. CECA (Comité international de l'ICOM, Éducation et action culturelle)
3. CIDOC (Comité international de l'ICOM, Documentation)
4. ICMS (Comité international de l'ICOM, Sécurité des musées)
5. AVICOM (Comité international de l'ICOM, Audiovisuel et Nouvelles Technologies)
6. ICR (Comité international de l'ICOM, Musées régionaux)
7. NATHIST (Comité international de l'ICOM, Sciences naturelles)
8. ICOFOM (Comité international de l'ICOM, Muséologie)
9. ICMAH (Comité international de l'ICOM, Archéologie et Histoire)

10. ICTOP (Comité international de l'ICOM, Formation du personnel)
11. UMAC (Comité international de l'ICOM, Musées et collection universitaires)

Diffusion et promotion des *Cahiers d'étude*, N°12 (INTERCOM-ICOM, 2006)

A l'heure actuelle, le Service examine les relations de travail avec tous les distributeurs, ainsi que la politique et les méthodes de tarification concernant la diffusion des *Cahiers d'étude*, n°12 (INTERCOM-ICOM, 2006), revue qui sera sans doute vendue dans divers lieux et distribuée gratuitement à plus de 20 000 membres, avec la livraison n°1/2006 des NOUVELLES DE L'ICOM.

INTERCOM a pris en charge la promotion du dernier numéro des *Cahiers d'étude* en coordination avec le Service des publications. Pour amorcer ce processus, le Service facilite la diffusion de la nouvelle publication au cours de la *Leadership Conference* qui se tient en Autriche (avril 2006) et a fait parvenir à cette manifestation des exemplaires consacrés à INTERCOM pour promouvoir l'ICOM et ce comité international.

Objectif stratégique 2 : l'ICOM a une démarche proactive

Promotion de la Journée internationale des musées

Tous les ans depuis 1977, une Journée internationale des musées est célébrée autour d'un thème défini par le Comité consultatif. Cette journée spéciale est l'occasion pour les professionnels de musée de toucher le public et de sensibiliser aux défis à relever par les musées pour être – conformément à la définition de l'ICOM – « une institution au service de la société et de son développement ». Le Secrétariat transmet aux membres des informations sur le thème via les *Nouvelles de l'ICOM* et le site Web, ainsi que par un communiqué de presse. Dans les *Nouvelles de l'ICOM* figurent une bibliographie ainsi qu'une liste de liens utiles et, sous la rubrique « Gros plan », sont publiés débats et articles rapportant les différentes expériences des musées. Un rapport sur les activités organisées par les comités et les musées à travers le monde est également présenté dans les *Nouvelles de l'ICOM* et sur le site Web. Sur le site Web, il est également possible de consulter les archives des précédentes Journées internationales des musées. Le Service a établi une liste des activités réalisées les années précédentes par les musées et par les membres de l'ICOM pour célébrer la Journée internationale des musées, ainsi qu'une liste des activités suggérées pour le thème de 2006.

Le Service a créé un logo « Journée internationale des musées », qui est distribué sur demande aux musées et à la presse spécialisée.

Diffusion et promotion du *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées* (ICOM, 2006)

A l'heure actuelle, le Service examine les relations de travail avec tous les distributeurs, ainsi que la politique et les méthodes de tarification concernant la diffusion du *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées*, publication qui sera vendue 10 euros et distribuée gratuitement à tous les membres, avec la livraison n°1/2006 des NOUVELLES DE L'ICOM.

La promotion du *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées* (ICOM, 2006) sera à l'honneur lors de la réunion à venir du Comité consultatif, en mai et juin, et à l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire, en novembre 2006, notamment au symposium envisagé sur le droit et l'éthique.

La publication « *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées* » (ICOM, 2006) est envoyée à plus de 20 000 membres de l'ICOM du monde entier (mars-avril). Des préparatifs sont en cours pour la faire connaître par le biais de publications muséales, de listes de discussion en ligne et, au sein de la communauté muséale, à l'occasion de manifestations, débats, conférences et réunions (février-mai). Lors de la *Journée internationale des musées*, la publication sera mise à disposition dans le cadre de diverses manifestations. Enfin, à l'occasion du 60^e anniversaire de

l'ICOM, le *Code de déontologie pour les musées* sera publié sur Internet en anglais, français et espagnol au même format que la version imprimée. Le format sera téléchargeable afin que les nouvelles traductions de la version révisée 2004 puissent suivre la même présentation. Cette démarche se doublera d'un communiqué de presse et d'une campagne médiatique ciblée (été et automne 2006) qui mettront en valeur la publication, mais aussi le symposium sur le droit et l'éthique et la disponibilité du *Code* en ligne, et ce afin de mieux faire connaître l'ICOM, sa mission et son Code.

Objectif stratégique 3 : l'ICOM a [une démarche globale]

Promotion et diffusion des publications

L'une des responsabilités du Service consiste à informer les membres de l'ICOM et la communauté muséale sur les nouvelles publications de l'Organisation et de ses Comités afin qu'elles soient consultées par le plus grand nombre. En renforçant l'accès à ses publications, l'ICOM fait montre de proactivité à l'égard de sa démarche globale de diffusion des connaissances.

Ainsi, chaque numéro des *Cahiers d'étude* contient une rubrique consacrée aux nouvelles publications. La liste des publications ICOM (Comités et Secrétariat) en vente est disponible en ligne (sur le site Web) et en version imprimée. Elle est envoyée à tous les nouveaux membres. L'ICOM a établi un réseau international de distributeurs pour faciliter la diffusion. Ces distributeurs gèrent les ventes en magasin et par correspondance (commandes par e-mail). Depuis 2002, les publications de l'ICOM ont un nouveau distributeur en Angleterre : *Leicester University Bookshop*. Dans cette université se trouve le plus important département d'étude muséologiques du Royaume-Uni.

Distributeurs des publications de l'ICOM :

AAM Bookstore, Washington D.C., États-Unis (*Code de déontologie de l'ICOM pour les musées*)
Archetype Books, Londres, Royaume-Uni
Canadian Museums Association, Ottawa, Ontario, Canada
Leicester University Bookshop, Leicester, Royaume-Uni
Librairie du musée du Louvre, Paris, France
Pórtico Librerías, Zaragoza, Espagne

Communication institutionnelle et interne

Communication institutionnelle : La représentation de l'ICOM au niveau mondial à travers des manifestations, conférences et célébrations liées aux musées a énormément contribué, durant cette période, à promouvoir la reconnaissance de l'Organisation comme porteur du message de globalité. Les destinations géographiques visitées ont rehaussé l'intérêt universel en faveur de la protection du patrimoine culturel sur tous les continents.

L'image publique de l'ICOM repose largement sur les discours tenus par la Présidente et le Secrétaire général, ainsi que sur les activités organisées par le personnel du Programme et sur les engagements de l'Organisation avec des partenaires et des professionnels de musée. Ces activités constituent une source de contenu pour les publications issues de ce Service, mais aussi pour la revue des *Nouvelles de l'ICOM* qui, dans chaque numéro et dans la mesure du possible, promeut activement certains aspects des activités de programme.

Durant la période couverte par ce rapport d'activités, parmi les discours auxquels la rédactrice a collaboré activement avec le Secrétaire général et avec la Présidente, y compris pour les versions préliminaires, la recherche de fond et/ou la suggestion d'idées a porté sur de multiples thèmes ; par exemple, le rôle de l'ICOM dans la promotion de la déontologie professionnelle –

notamment via le Code de déontologie –, la lutte contre le trafic illicite, les musées comme pont entre les cultures, l'aide au développement professionnel et au renforcement des moyens d'action, la création de liens multiculturels entre les continents, le renforcement de la compréhension et, enfin, l'aide au développement de nouveaux musées.

Thèmes et contenu des *Nouvelles de l'ICOM*

La Responsable des publications a exploré les thèmes répertoriés des *Nouvelles de l'ICOM*, sélectionné des auteurs et rédigé des textes en anglais, français et espagnol, produisant et fournissant ainsi des connaissances à plus de 20 000 lecteurs des *Nouvelles de l'ICOM*, quatre fois par an. Les « Fichiers thématiques » disponibles en ligne (www.icom.museum) permettent de consulter des informations, images et études supplémentaires.

La diversité géographique et culturelle des musées est présente (représentée et promue) dans chaque numéro à travers les auteurs, les professionnels de musée et les musées d'au moins quatre régions. Par souci d'une plus grande globalité, des collaborateurs extérieurs ont été invités à écrire des articles pour la rubrique « Gros plan » et des jeunes professionnels de musée à faire part de leur point de vue. Côté représentation des organes de l'ICOM, chaque numéro est global dans la mesure où la place est toujours faite pour un Comité national, un Comité international et/ou des Comités permanents, le Conseil exécutif ou le Comité consultatif. La globalité des *Nouvelles de l'ICOM* s'entend aussi dans les voix de la communauté des musées et du patrimoine qui s'expriment à travers les organisations affiliées (AFRICOM, par exemple), les partenaires (FMAM et UNESCO, par exemple) et les spécialistes de musée, artistes ou autres professionnels de renom, quelle que soit leur relation avec l'ICOM.

Forme et contenu des *Nouvelles de l'ICOM*

Il a été beaucoup fait pour enrichir le contenu des *Nouvelles de l'ICOM* en. Art contemporain et photographie ont servi à constituer des thèmes tant visuels que purement verbaux. Avec la nouvelle couleur « Process Blue » bleu turquoise et, de surcroît, le thème « Les musées et les jeunes », 2006 devient une année de rajeunissement.

4. CENTRE D'INFORMATION UNESCO-ICOM

Site Web de l'ICOM

Le centre a saisi l'occasion de la mise en ligne de la nouvelle version du site Web de l'ICOM pour revoir et mettre à jour certaines sections et certaines pages dont il est responsable.

Ainsi, dans la section « Autres ressources d'information », ont été revues, complétées et mises à jour :

- la liste des associations nationales des musées ;
- la liste des associations régionales et internationales spécialisées ;
- comment trouver des informations sur les statistiques des musées ;
- la liste des répertoires des musées.

Dans cette section, a été ajoutée une liste des codes de déontologie adoptés par des associations nationales de professionnels de musée et du patrimoine ou par des organisations œuvrant dans des domaines ou des disciplines liés aux musées.

La version électronique de la bibliographie des publications de l'ICOM est complétée régulièrement par l'insertion des ouvrages du secrétariat et des comités de l'ICOM parvenus au secrétariat (voir : <http://icom.museum/ilca.html>).

Dans la section « Bibliographies », les bibliographies sur l'architecture et la muséographie et sur le trafic illicite des biens culturels ont été revues et complétées. Le centre a établi une bibliographie sur le thème de la Journée internationale des musées 2005 « Les musées, ponts entre les cultures » et 2006 « Les musées et les jeunes ». Elle a bénéficié pour cette dernière de l'aide d'Anne-Sophie Autran, stagiaire du secteur des Activités de programme.

Le centre a également mis à jour les pages sur les actions de l'ICOM dans la lutte contre le trafic illicite (voir : <http://icom.museum/measure.html>).

Calendrier des réunions de l'ICOM

Le centre rassemble les informations sur les réunions organisées par les comités nationaux et internationaux et les transmet à la rédaction du bulletin et au webmestre pour parution dans le calendrier des *Nouvelles de l'ICOM* et du site Web : <http://icom.museum/calendar.html>.

Nouvelles de l'ICOM

Une recension des nouvelles publications de l'ICOM et de ses comités reçues et conservées au siège de l'ICOM paraît dans le bulletin trimestriel de l'Organisation, les *Nouvelles de l'ICOM*.

Collections du centre

Au siège de l'ICOM, les collections sont notamment constituées par les publications (monographies et bulletins) que publient les Comités nationaux et internationaux de l'ICOM. Elles font l'objet d'un catalogage et d'une indexation dans la base de données bibliographiques du centre. Le centre conserve aussi des dossiers contenant des documents relatifs aux comités et à leurs activités.

En vue de centraliser les archives dispersées des comités internationaux et de compléter le contenu des dossiers du centre d'information, le secrétaire général a initialement demandé aux membres du bureau des comités CIMAM et ICOM-CC d'envoyer au secrétariat de l'ICOM leurs archives. Le centre a récemment reçu du CIMAM les archives conservées par d'anciens présidents et secrétaires. Il conviendra d'en passer en revue le contenu pour ne conserver que les documents utiles aux dossiers du centre. À titre d'information, le centre conserve les documents concernant la composition du bureau du comité, les rapports d'activité, les rapports de réunions annuelles, les communications présentées lors de ces réunions lorsqu'elles sont disponibles, les actes s'ils sont publiés, les bulletins. Les autres comités qui disposent d'archives et qui souhaitent s'en défaire sont donc invités à les envoyer au secrétariat de l'ICOM.

Une autre partie des collections du centre se trouve en dépôt au centre de documentation de la Direction des musées de France. Ce sont les monographies et les périodiques non publiés par l'ICOM, ainsi que les catalogues des collections permanentes de musées. Le centre d'information UNESCO-ICOM continue d'enrichir cette collection en envoyant à la DMF les monographies ou périodiques généraux. Ces publications sont cataloguées et indexées par le personnel du centre de documentation de la DMF, dont le catalogue informatisé est consultable sur le site Web du ministère de la Culture et de la Communication : <http://www.culture.gouv.fr/> (rubrique Bases de données, sélectionnez la base de données MUSÉES).

Base de données du centre d'information

La base de données bibliographiques du centre d'information fonctionne sous le logiciel WINISIS. Cette base de données n'est pour le moment consultable qu'en interne. Au cours de la période considérée, outre les nouvelles acquisitions, la documentaliste a catalogué et indexé d'anciens recueils d'actes des conférences générales de l'ICOM, des articles parus dans d'anciens numéros des *Nouvelles de l'ICOM*, des numéros de la série *Cahiers d'étude*.

Assistance à d'autres services du secrétariat

Elisabeth Jani a assisté le Service des Membres en relisant à différentes reprises les épreuves de la version française de la brochure *Bienvenue à l'ICOM* mise à jour à la fin de l'année 2005. Elle assiste aussi de façon régulière Lysa Hochroth, rédactrice et Carla Bonomi, webmestre.

Demandes d'information et consultations

Le centre d'information est ouvert au public, du lundi au jeudi, de 14 heures à 17 heures 30, sur rendez-vous. Les membres de l'ICOM et le personnel de l'UNESCO, qui le souhaitent peuvent consulter la documentation le matin, de 10 heures à 13 heures, après avoir pris contact avec la documentaliste.

Les services d'information du centre sont également fournis par téléphone, par correspondance et par courrier électronique. Entre avril 2005 et mars 2006, le centre a répondu par courrier électronique ou normal à 167 demandes d'information (l'an dernier pour la période équivalente le nombre de réponses fournies était de 169) ; ce chiffre n'inclut pas les réponses par téléphone ou les réponses rapides fournies sur place.

Le centre d'information UNESCO-ICOM fournit des renseignements sur les activités de l'Organisation, sur les documents et les publications de l'ICOM et, dans la mesure du possible, oriente les usagers vers d'autres sources d'information si l'ICOM n'a pas publié de document sur la question concernée.

Pour toute demande d'information ou de documentation portant sur des questions générales de muséologie ou de muséographie, les membres de l'ICOM peuvent s'adresser au centre de documentation de la Direction des musées de France, en joignant une photocopie de leur carte de membre portant la vignette de l'année en cours ou en indiquant leur numéro de carte si la demande est faite par courrier électronique. La consultation sur place, au siège de la DMF, 6 rue des Pyramides, 75001 Paris, est possible mardi, mercredi et jeudi, de 14 heures à 18 heures, sur rendez-vous (voir <http://www.culture.gouv.fr/documentation/dmfdoc/pres.htm>).

Personnel

Le personnel affecté au centre d'information se compose d'une personne.
Pendant le mois de février, le centre a accueilli un stagiaire de l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne, étudiant en Master I Information-Documentation.